



Les *GREAF* Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

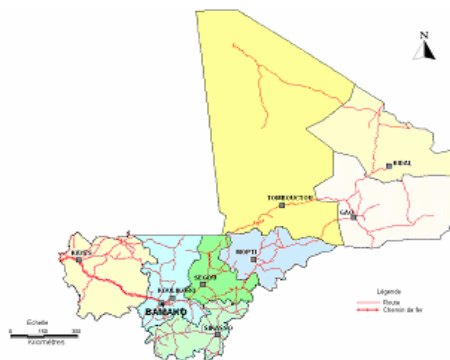
N° 16

"Réfléchir à changer"

Janvier – Mars 2006



Mali



Elections et légitimation de la démocratie

Rapport d'enquête Afrobaromètre au Mali, juillet 2005

Massa COULIBALY et Amadou DIARRA



BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax.(223) 220 38 52 Email. massa@greatmali.com

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction.....	4
1. Perceptions populaires de la démocratie	10
1.1. L'idéal démocratique	10
1.2. Les ressorts de la démocratie.....	17
1.3. La pratique démocratique	22
2. Performances des institutions.....	30
2.1. Idéal de société	30
2.2. Confiance aux institutions	33
2.3. Accès aux services publics	37
2.4. Appréciation de la politique économique	42
3. Attitudes envers les élections	46
3.1. Perceptions des élections.....	46
3.2. La pratique électorale	51
3.3. Caractéristiques de l'électeur	61
3.4. Les intentions de vote.....	63
4. Activisme civique et participation politique	67
4.1. Intérêt à la politique.....	67
4.2. Participation aux actions communautaires	75
4.3. Réseau social	79
5. Les déterminants de la participation aux élections.....	86
5.1. De l'intention à la participation au vote	86
5.2. Anthropologie du votant.....	88
5.3. Des prérequis électoraux	89
Conclusions.....	93
Références bibliographiques.....	95

Sigles et abréviations

ADEMA	Alliance pour la démocratie au Mali
AN	Assemblée nationale
CAFRAD	Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement
CDD	Center for democratic development
CFA	Communauté financière africaine
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles
CNID	Congrès national d'initiative démocratique
CSCOM	Centre de santé communautaire
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
DGE	Direction générale des élections
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
e.g.	exempli gratia (par exemple)
FMI	Fonds monétaire international
IDASA	Institute for democracy in South Africa
IAD	Institut africain pour la démocratie
i.e.	id est (c'est-à-dire)
MADIO	Madagascar-Dial-Instat-Orstom
MATCL	Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MSU	Michigan State University
NSP	Ne sais pas
OFPA	Observatoire des fonctions publiques africaines
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ORTM	Office de radiodiffusion télévision du Mali
PARENA	Parti pour la renaissance nationale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RPM	Rassemblement pour le Mali
Rur	Rural
SADI	Solidarité africaine pour la démocratie et l'intégration
SE	Section d'énumération
Urb	Urbain
US-RDA	Union soudanaise – Rassemblement démocratique africain
Tot	Total

Résumé

Ce troisième rapport d'enquêtes Afrobaromètre est consacré à l'appréciation des maliens sur les élections et le processus démocratique en cours dans le pays. Cette appréciation résulte du traitement des perceptions individuelles d'un échantillon aléatoire de 1'244 adultes des deux sexes dans toutes les huit régions administratives du pays ainsi que dans le district de Bamako.

Les enquêtes révèlent qu'il n'existerait pas d'alternative crédible à l'option électorale de constitution du pouvoir car seulement 19% des répondants accepteraient, en échange, le retour de l'armée pour gouverner le pays ou le règne du parti unique, les urbains étant encore plus opposés à ce retour de l'armée aux affaires que les ruraux. Toutefois, le taux de participation aux élections demeure encore faible, notamment chez les ruraux, les femmes, les analphabètes, les jeunes de moins de 30 ans et les ménagères, bref chez l'écrasante majorité de la population.

Si la désaffection des urnes peut s'expliquer par l'absence d'une longue culture du vote libre et honnête, elle n'exprime pas moins une crise de la démocratie représentative i.e. un désaveu de la chose politique telle que pratiquée aujourd'hui par les classes dirigeantes, d'où ce déplacement de la question "pour qui voter?" à "faut-il voter?".

L'abstention est accentuée par le sentiment chez les électeurs que les politiciens font des promesses seulement pour se faire élire (94%). Le vote se réduit ainsi à un simple transfert de parcelle de pouvoir de l'électeur contre de simples promesses de campagne.

Aussi, l'écart entre électeurs et candidats continuera-t-il de se creuser ce d'autant plus que la corruption électorale restera la tentative privilégiée d'amener les citoyens aux urnes. Ils sont 91% à affirmer que les politiciens offrent des cadeaux aux électeurs pendant la campagne. Ainsi, la démocratie malienne se trouve rabaissée par des pratiques d'achat de conscience des plus démunis.

Si la participation aux élections devait déterminer le caractère démocratique d'une société alors le Mali figurerait difficilement parmi les pays démocratiques. Il faut même craindre que le désintérêt des citoyens pour les élections ne sonne le glas d'une démocratie qui affiche chaque jour un peu plus son incapacité à satisfaire les besoins légitimes des populations. De ce fait, la légitimité du

pouvoir résulte moins d'un choix par les urnes que de la capacité de ce pouvoir à répondre aux aspirations des citoyens.

Au-delà des élections, c'est le soutien populaire continu qui donne au régime sa légitimité, laquelle est à son tour fonction de la performance du régime. L'ignorance jusqu'à présent de cette réalité confère à la démocratie malienne un renversement de dictature plus qu'une instauration d'un véritable régime démocratique. Ainsi, la démocratie apparaîtra de plus en plus absurde au Mali si l'on continue à privilégier le seul multipartisme ou la seule mise en place d'institutions de la République sans le moindre examen de l'usage que les uns et les autres font du suffrage leur ayant permis d'accéder au pouvoir.

Introduction

L'objectif du présent rapport est de présenter les principaux résultats issus du traitement des données des enquêtes Afrobaromètre, en particulier rechercher les déterminants du vote et l'appréciation des citoyens sur la démocratie au Mali.

Afrobaromètre[#] est Réseau de recherche regroupant à ce jour 18 centres de recherche africains et l'Université de l'Etat de Michigan. Il produit une série comparative d'enquêtes nationales sur les attitudes des citoyens envers la démocratie, le marché et la société civile. A cet effet, il utilise comme instrument de mesure de l'atmosphère sociale, politique et économique en Afrique, un questionnaire portant sur plusieurs domaines d'investigation dont:

- ≡ les conditions socio-économiques
- ≡ l'engagement civique
- ≡ le fonctionnement de la démocratie
- ≡ le système politique et la gouvernance
- ≡ les caractéristiques démographiques.

L'enquête à l'aide de ce questionnaire a été menée au Mali, du 20 juin au 7 juillet 2005, auprès d'un échantillon aléatoire de 1'244 adultes des deux sexes et dans toutes les régions administratives du pays (Tableau 1. Caractéristiques générales de l'échantillon). Elle a essayé de répondre aux interrogations suivantes:

- ≡ Quelles perceptions ils ont des hommes politiques, des partis politiques et du système démocratique dans son acception et dans son vécu quotidien
- ≡ Quel regard portent les maliens sur le fonctionnement de certaines institutions et quel crédit ils accordent au système électoral
- ≡ Quels sont les mobiles du vote et les motifs de l'abstention
- ≡ Etc.

Afrobaromètre est un réseau de recherche qui regroupe, autour de 3 partenaires internationaux 15 centres de recherche africains :

IDASA	Institute for Democracy in South Africa: Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe
MSU	Michigan State University Kenya*, Madagascar, Ouganda*, Tanzanie* (*avec les agences Wilsken, Ouganda)
CDD	Center for Democratic Development Bénin, Cap Vert, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal

Les données de l'enquête sont analysées dans les cinq sections qui constituent le sommaire du rapport. Dans la première section, sont présentées les perceptions qu'ont les Maliens de la démocratie, en termes d'idéal démocratique, de ressorts de la démocratie et du fonctionnement pratique de ce système politique au Mali. La seconde section scrute les performances des institutions au regard de la confiance des citoyens aux institutions, leur accès aux services publics et leurs appréciations de la politique économique, le tout conformément à leur idéal de société. La troisième section traite spécifiquement de la problématique du vote au Mali, de la perception des élections aux intentions de vote en passant par la pratique électorale au Mali et les caractéristiques de l'électeur. La quatrième section tente de mesurer l'activisme civique et la participation politique des maliens à l'aide d'indicateurs comme l'intérêt à la politique, la participation aux actions communautaires et le réseau social. La cinquième et dernière section traque les déterminants de la participation aux élections en interrogeant successivement l'intention à participer au vote, l'anthropologie du votant et les prérequis électoraux.

Tableau 1. Caractéristiques générales de l'échantillon

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Echantillon										
✓ Non pondéré	13.5	15.4	17.4	17.4	14.8	4.6	4.0	2.6	10.3	100.0
✓ Pondéré	14.0	16.0	18.2	17.1	15.1	4.8	4.0	0.4	10.4	100.0
Urbain/rural	18/82	16/84	21/79	18/82	13/87	20/80	34/66	33/67	100/0	27/73
Homme/femme	49/51	50/50	50/50	50/50	50/50	48/52	50/50	80/20	49/51	50/50
Chef de ménage	38	37	32	38	42	45	56	60	39	39
Age moyen	46	47	72	47	73	91	40	39	45	57
Age médian	45	44	38	40	40	40	37	41	35	40
Groupe d'âge										
✓ jusqu'à 30 ans	26	28	32	26	27	27	30	20	34	29
✓ 31 – 40 ans	14	17	25	26	27	34	26	40	30	23
✓ 41 – 50 ans	18	17	17	17	18	18	22	20	17	18
✓ 51 – 60 ans	17	13	13	15	11	13	10	20	8	13
✓ plus de 60 ans	25	25	13	16	17	8	12		11	17
Religion										
✓ Islam	93	97	98	87	97	100	100	100	96	95
✓ Christianisme	2	1	2	6	3				3	3
✓ Animisme	3	1		6						1
✓ Sans religion	2	1		1					1	1
Education										
✓ Sans éducation formelle	43	50	51	44	42	54	22	20	22	43
✓ Education informelle	20	25	17	28	22	21	28	60	13	22
✓ Primaire inachevé	21	14	22	24	26	13	34	20	20	21
✓ Primaire achevé	5	3	1	1	1	2	2		15	3
✓ Secondaire inachevé	5	5	4	1	4	5	2		6	4
✓ Secondaire achevé	3	2	2	1	4	3	8		11	4
✓ Post-secondaire	3	1	3	1	1	2	4		13	3

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Occupation										
✓ Agriculteur	51	39	34	43	36	32	26	50		35
✓ Ménagère	17	23	30	25	36	33	28	25	20	26
✓ Commerçant	10	12	10	15	8	3	10	25	26	12
✓ Employé	8	5	7	6	9	6	12		13	8
✓ Ouvrier	2	5	7	2	2	17	16		9	5
✓ Artisan	5	4	2	7	5	2			12	5
✓ Elève/étudiant	2	5	4	1	3	5	6		9	4
✓ Profession libérale	4	1			1				2	1
✓ Militaire	1	1	1			2			2	1
✓ Autres		5	5	1			2		7	3
Salarié	11	4	20	26	9	7	12		33	16
Chômage des 18 ans et plus	22	25	26	18	12	25	44	40	9	21
Groupe ethnique d'appartenance										
✓ Bambara	6	49	35	33	14	3	4		33	26
✓ Peuhl	11	11	16	7	29	5			14	14
✓ Sonrhaï		2	2	4	8	73	80		5	10
✓ Soninké	15	10	7	13	5				11	9
✓ Malinké	17	14	5	1					9	7
✓ Dogon		1	2	1	31				2	6
✓ Bobo		1	1	15					2	3
✓ Senufo	1	1	15	1					5	3
✓ Mianka		1	9	4					3	3
✓ Khassonké	11								4	2
✓ Dafing			1	4	9				1	2
✓ Kakolo	8			1					1	2
✓ Tamasheq		1		1	1	7	6	100	1	1
✓ Bozo		1	1	4	1	2	2		2	1
✓ Maure		4			1				2	1
✓ Malien uniquement	19		1							3
✓ Autres	12	4	5	11	1	10	8		5	4

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Langue nationale parlée à la maison										
✓ Bambara	18	67	85	71	17	2	4		55	50
✓ Peuhl	12	5	2	3	32	3	2		9	9
✓ Sonrhaï		1	1	1	9	87	82		5	10
✓ Soninké	26	8		1	1				9	6
✓ Malinké	25	12	1		1				5	6
✓ Dogon			2	1	28				2	5
✓ Bobo		1		16					2	3
✓ Senufo			3						3	1
✓ Mianka			5						2	1
✓ Khassonké	18								3	3
✓ Dafing				3	11				1	2
✓ Kakolo	1									
✓ Tamasheq		1		1		3	6	100	1	1
✓ Bozo				3	1				2	1
✓ Maure		4								1
✓ Autres		1	1		1	5	6		1	1
Réseau électrique dans la SE	14	33	22	15	18	15	34	60	81	27
Adduction d'eau dans la SE	76	50	37	55	35		34	60	88	51
Caniveaux dans la SE	14	8	4	15	9		34		31	13
Possession de biens durables										
✓ Livre	40	27	37	24	41	38	48	50	57	37
✓ Radio	77	66	67	69	56	82	60	60	95	70
✓ Télévision	28	30	23	21	20	28	26	33	80	30
✓ Vélo	22	29	39	46	33	12	4		16	30
✓ Moto	13	10	17	20	18	13	16	17	30	17
✓ Voiture	10	5	12	9	4	12	4		18	9
Accès à l'actualité	94	89	91	93	89	95	84	80	100	92

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Conditions de vie										
✓ Mauvaises	59	63	71	81	61	56	62	20	53	65
✓ Bonnes	23	16	16	7	22	23	20	40	11	17
✓ Ni bonnes ni mauvaises	18	21	13	12	16	21	18	40	36	18
✓ Ne sais pas					1					
Problème de santé physique	57	60	47	40	45	55	50	67	67	52
Problème d'anxiété	75	70	75	44	42	52	58	80	71	62
Participation civique	43	22	30	47	24	18	20	33	10	29
Activisme civique	66	64	64	69	63	54	62	67	51	63
Proche d'un parti politique	65	44	54	81	52	77	76	60	63	61

1. Perceptions populaires de la démocratie

Les perceptions de la démocratie dans un pays vont de l'idéal de société tel que voulu par les citoyens au fonctionnement réel des institutions supposées soutenir cette société, institutions dont la légitimation résulte des urnes. L'idéal est un ensemble de valeurs telles que perçues par les populations tandis que la pratique démocratique est le vécu politique et juridique réel des citoyens, vécu émaillé de toutes les insuffisances de la mise en œuvre des principes démocratiques et de l'insatisfaction d'un ensemble d'attentes populaires. Entre l'idéal et la pratique démocratiques, se trouvent les ressorts qui sous-tendent cette démocratie.

1.1. L'idéal démocratique

Pour éviter des interprétations diverses de la démocratie dans les langues nationales, les enquêtes Afrobaromètre conservent le mot "démocratie" comme tel en français. Cette approche permet non seulement de savoir combien le concept de démocratie est vulgarisé dans l'opinion, mais aussi de mesurer les différentes significations que lui donnent les répondants. La profondeur de certaines de ces significations est testée au regard des principales caractéristiques des populations.

Les enquêtes révèlent que 76% des citoyens comprennent le mot "démocratie" tel que exprimé en français, taux qui varie selon le milieu, le sexe ou le niveau d'éducation, etc. (Tableau 1.1.1)

Tableau 1.1.1. Comprend le mot "démocratie" en français

	Comprend en français	A besoin de traduction en langue nationale	Ne comprend pas même en langue nationale
Milieu			
✓ Urbain	83	14	3
✓ Rural	72	19	9
Sexe			
✓ Homme	86	12	2
✓ Femme	65	23	12
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	61	27	12
✓ Education informelle	80	14	6
✓ Primaire inachevé	86	10	4
✓ Primaire achevé	91	9	
✓ Secondaire inachevé	94	6	
✓ Secondaire achevé	95	5	
✓ Post-secondaire	97	3	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	73	18	9
✓ 31 – 40 ans	75	20	5
✓ 41 – 50 ans	81	14	5
✓ 51 – 60 ans	82	11	7
✓ plus de 60 ans	70	20	10
CSP			
✓ Agriculteur	78	14	8
✓ Ouvrier	69	23	8
✓ Artisan	82	13	5
✓ Employé	93	7	
✓ Commerçant	77	17	6
✓ Militaire	78	22	
✓ Profession libérale	100		
✓ Elève/étudiant	87	9	4
✓ Ménagère	62	27	11
✓ Autres	82	13	5
Total	76	17	7

Pour les citoyens maliens, la démocratie est d'abord l'expression des libertés civiles ou individuelles, ensuite l'égalité devant la loi et un Gouvernement légitime parce que élu et tourné vers la satisfaction des besoins des populations. Les significations, comme le fait de travailler ensemble ou le multipartisme, requièrent peu de suffrage des enquêtés (Tableau 1.1.2)

Tableau 1.1.2. *Que signifie la démocratie* * ?

	%
Libertés civiles / libertés personnelles	38
Egalité / justice	23
Gouvernement par et pour le peuple	17
Paix, unité, partage du pouvoir	14
Travailler ensemble	12
Vote / élection / multipartisme	9
Respect mutuel	7
Développement économique et social	7
Indépendance nationale / autodétermination	5
Autres significations positives	16
Autres significations négatives	18
Autres significations neutres	1
Ne sais pas	10

* Il s'agit d'une question à choix multiples, donc la somme peut dépasser 100% et n'a d'ailleurs aucun sens

L'engouement des citoyens pour les libertés civiles ou individuelles a été mesuré en ses aspects de liberté d'expression, de liberté d'association et de liberté de presse. Ainsi, la liberté d'exprimer sa pensée est largement partagée, même si elle est d'autant plus forte que le niveau d'éducation est élevé (Tableau 1.1.3).

Tableau 1.1.3. Les gens devraient être libres d'exprimer leurs pensées

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	62	36	2	
✓ Rural	59	39	2	
Sexe				
✓ Homme	61	37	1	1
✓ Femme	58	39	1	2
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	56	42		2
✓ Education informelle	57	40	1	2
✓ Primaire inachevé	64	34	1	1
✓ Primaire achevé	58	42		
✓ Secondaire inachevé	58	42		
✓ Secondaire achevé	77	18	5	
✓ Post-secondaire	74	26		
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	59	38	1	2
✓ 31 – 40 ans	57	40	1	2
✓ 41 – 50 ans	62	37		1
✓ 51 – 60 ans	62	38		
✓ plus de 60 ans	59	39		2
Total	60	38	1	1

Les citoyens restent divisés sur la liberté d'association, 56% étant pour et 42% contre (Tableau 1.1.4) et cette répartition est presque insensible aux différentes caractéristiques sociodémographiques (milieu, sexe, éducation, âge).

Tableau 1.1.4. Les gens devraient pouvoir adhérer à n'importe quelle organisation

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	58	40	1	1
✓ Rural	56	42	1	1
Sexe				
✓ Homme	57	41	1	1
✓ Femme	55	42	1	2
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	52	45	1	2
✓ Education informelle	58	39	1	2
✓ Primaire inachevé	62	37	1	
✓ Primaire achevé	58	42		
✓ Secondaire inachevé	52	48		
✓ Secondaire achevé	72	26	2	
✓ Post-secondaire	47	50	3	
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	56	42	1	1
✓ 31 – 40 ans	54	44	1	1
✓ 41 – 50 ans	57	40	2	1
✓ 51 – 60 ans	58	41	1	
✓ plus de 60 ans	57	40	1	2
Total	56	42	1	1

La liberté de presse semble relativement limitée selon les perceptions des populations. Seulement 41 % des citoyens reconnaissent aux médias la liberté de publier n'importe quelle histoire (Tableau 1.1.5). Faut-il voir dans ce résultat de sondage la conséquence d'un mauvais usage de la liberté de la presse ou le fait que les citoyens considèrent cette liberté comme étant assez éloignée de leurs préoccupations?

Tableau 1.1.5. Les médias devraient être libres de publier n'importe quelle histoire

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	42	55	2	1
✓ Rural	41	54	2	3
Sexe				
✓ Homme	42	55	1	2
✓ Femme	40	55	2	3
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	41	54	1	4
✓ Education informelle	37	58	3	2
✓ Primaire inachevé	43	53	2	2
✓ Primaire achevé	37	63		
✓ Secondaire inachevé	48	52		
✓ Secondaire achevé	47	53		
✓ Post-secondaire	50	50		
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	43	50	2	1
✓ 31 – 40 ans	36	60	1	3
✓ 41 – 50 ans	45	50	3	2
✓ 51 – 60 ans	45	52	2	1
✓ plus de 60 ans	38	56	2	4
Total	41	55	2	2

Pour revenir aux différentes significations que donnent les répondants à la démocratie, il faut croire que le peu d'engouement des citoyens vis-à-vis des élections au Mali (9% des répondants) est un signe de désaveu de la chose politique telle que pratiquée aujourd'hui par les classes dirigeantes, d'où ce déplacement de la question "pour qui voter?" à "faut-il voter?". Au résultat, les citoyens ne perçoivent pas de différence significative entre leurs élus et les anciens dictateurs, en tout cas en ce qui concerne la défense de leurs intérêts. De ce fait, la légitimité du pouvoir résulte moins d'un choix par les urnes que de la capacité de ce pouvoir à garantir les libertés civiles et l'égalité de chance et de traitement des citoyens. L'expression populaire de cette attitude est "le Gouvernement pour le peuple".

Le contexte actuel du Mali semble incapable de faire de ce "Gouvernement pour le peuple" un "Gouvernement par le peuple", les citoyens paraissant plus préoccupés par la satisfaction de leurs besoins (fût-elle par un dictateur) que par

le choix des personnes devant satisfaire ces besoins. C'est la conséquence du manque de contrôle des citoyens sur les premiers élus depuis l'instauration de la démocratie en 1991 jusqu'à nos jours. Il faut donc craindre que si le manque de légitimité de l'ancien régime autoritaire a sous-tendu son renversement, le désintérêt des citoyens pour les élections ne sonne le glas d'une démocratie qui affiche chaque jour un peu plus son incapacité à satisfaire les besoins légitimes des populations.

Au-delà des élections, c'est le soutien populaire continu qui donne au régime sa légitimité, laquelle est à son tour fonction de la performance du régime. Au nom de ce principe, un régime non élu démocratiquement peut gagner de la légitimité tandis qu'un régime démocratiquement élu peut perdre la sienne. La situation est encore pire pour un régime élu dans un contexte de désaffection massive des urnes. Tout se passe aujourd'hui comme si à l'euphorie de la chute des régimes autoritaires avait succédé la désillusion de l'élaboration des régimes démocratiques.

L'ignorance jusqu'à présent de cette réalité confère à la démocratie malienne un renversement de dictature plus qu'une instauration d'un véritable régime démocratique, comme quoi il ne suffit pas de lever un obstacle encore faut-il savoir construire ce que l'obstacle empêchait de réaliser. Ainsi, la démocratie apparaîtra de plus en plus absurde au Mali si l'on continue à privilégier le seul multipartisme ou la seule mise en place d'institutions de la République sans le moindre examen de l'usage que les uns et les autres font du suffrage leur ayant permis d'accéder au pouvoir.

Jusqu'ici, les risques de récurrence de 1991 sont peu perceptibles même s'ils sont réels. Mais cumulés, de tels risques restent importants, qu'il s'agisse de risque de guerre civile, de conflit politique, de soulèvement ou d'insécurité (Tableau 1.1.6).

Tableau 1.1.6. Les plus graves risques sociopolitiques du Mali *

	%
Ravages de la famine	15
Guerre civile	14
Conflit politique	12
Révolte / soulèvement	9
Insécurité / criminalité /banditisme	9
Guerre / conflit	8
Crise économique / paupérisation / exclusion	8
Impuissance face aux épidémies	8
Impuissance face à la sécheresse	7
Conflit ethnique	6
Impuissance face aux déprédateurs	2
Rébellion	2
Fanatisme religieux	2
Hooliganisme	2
Faiblesse de l'éducation	2
Conflit foncier	2
Aucun risque	14
Autres risques	7

* Il s'agit d'une question à choix multiples, donc la somme peut dépasser 100% et n'a d'ailleurs aucun sens

1.2. Les ressorts de la démocratie

A la différence des régimes qui l'ont précédé où l'on pouvait accéder au pouvoir par la naissance, la violence, la cooptation ou la nomination, en démocratie, l'accession au pouvoir se fait essentiellement par les urnes. Plus généralement, en tant que forme de gouvernement, la démocratie est définie en termes de:

- ≡ source d'autorité du gouvernement
- ≡ buts poursuivis par le gouvernement
- ≡ procédure de constitution du gouvernement.

La théorie classique privilégie la source et les buts tandis que la théorie schumpetérienne privilégie la procédure. Au Mali, la préoccupation majeure a jusqu'ici été le multipartisme et l'organisation régulière des élections, au détriment de la performance de la démocratie à satisfaire les besoins essentiels

des populations. Par contre, les citoyens ne sont que 59% à penser que le multipartisme est nécessaire à la démocratie (Tableau 1.2.1).

Tableau 1.2.1. Plusieurs partis politiques sont nécessaires pour le choix des Maliens

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Sexe				
✓ Homme	64	35	1	
✓ Femme	55	43	1	1
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	62	37	1	
✓ 31 – 40 ans	60	39	1	
✓ 41 – 50 ans	60	37	2	1
✓ 51 – 60 ans	60	38	2	
✓ plus de 60 ans	52	46	1	1
Total	59	39	1	1

Si les élections sont nécessaires à la démocratie, elles doivent servir à constituer des institutions dont les pouvoirs sont nettement séparés. Aussi, les citoyens reconnaissent-ils aux députés le droit de voter des lois (74%) même si le Président de la République n'est pas du même avis (Tableau 1.2.2). Cette reconnaissance est encore plus forte chez les personnes les plus éduquées.

Tableau 1.2.2. Les députés devraient voter des lois même si le Président n'est pas d'accord

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	79	15	5	1
✓ Rural	72	18	7	3
Sexe				
✓ Homme	79	15	6	
✓ Femme	70	20	6	4
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	71	19	5	5
✓ Education informelle	70	21	9	
✓ Primaire inachevé	77	15	7	1
✓ Primaire achevé	86	14		
✓ Secondaire inachevé	83	15	2	
✓ Secondaire achevé	89	9	2	
✓ Post-secondaire	89	8	3	
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	77	17	5	1
✓ 31 – 40 ans	72	20	6	2
✓ 41 – 50 ans	78	14	5	3
✓ 51 – 60 ans	81	11	7	1
✓ plus de 60 ans	64	24	8	4
Total	74	18	6	2

De la même manière, le Président de la République ne doit pas enfreindre aux lois et décisions de justice. Cette autonomie du pouvoir judiciaire est reconnu par 68% des personnes interrogées (Tableau 1.2.3).

Tableau 1.2.3. Le Président doit toujours obéir aux lois et décisions de justice

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Sexe				
✓ Homme	70	28	2	
✓ Femme	66	31	2	1
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	67	31	1	1
✓ Education informelle	63	34	3	
✓ Primaire inachevé	70	27	2	1
✓ Primaire achevé	84	9	7	
✓ Secondaire inachevé	79	21		
✓ Secondaire achevé	63	35	2	
✓ Post-secondaire	74	26		
Total	68	29	2	1

Au-delà des élections et de la séparation des pouvoirs, la démocratie suppose également l'égalité des sexes. Malheureusement, les maliens ne sont pas encore très nombreux (54%) à reconnaître aux femmes les mêmes droits et obligations que les hommes et cela indépendamment du sexe ou du milieu. Toutefois, la différence selon le niveau d'éducation reste significative, l'égalité des sexes étant un problème d'éducation (Tableau 1.2.4).

Tableau 1.2.4. Les femmes devraient avoir les mêmes droits et obligations que les hommes

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	61	34	4	1
✓ Rural	52	48		
Sexe				
✓ Homme	54	45	1	
✓ Femme	55	43	1	1
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	46	52	1	1
✓ Education informelle	49	49	1	1
✓ Primaire inachevé	62	36	2	
✓ Primaire achevé	65	28	7	
✓ Secondaire inachevé	79	21		
✓ Secondaire achevé	82	14	4	
✓ Post-secondaire	79	21		
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	58	41	1	
✓ 31 – 40 ans	57	41	2	
✓ 41 – 50 ans	54	44	1	1
✓ 51 – 60 ans	56	44		
✓ plus de 60 ans	45	53	1	1
Total	54	44	1	1

Paradoxalement, le droit aux femmes d'être élues au même titre que les hommes est plus largement reconnu (62%) et encore plus fortement selon le niveau d'éducation (Tableau 1.2.5). Ce résultat traduit plus la reconnaissance de droits à une classe particulière de femmes (celles qui seraient éligibles) et non à l'ensemble des femmes.

Tableau 1.2.5. Les femmes devraient avoir la même chance que les hommes d'être élues

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	69	29	1	1
✓ Rural	59	40		1
Sexe				
✓ Homme	60	38	1	1
✓ Femme	63	36		1
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	54	45		1
✓ Education informelle	59	39	1	1
✓ Primaire inachevé	69	31		
✓ Primaire achevé	81	19		
✓ Secondaire inachevé	71	29		
✓ Secondaire achevé	86	12	2	
✓ Post-secondaire	82	18		
Age				
✓ Jusqu'à 30 ans	65	35		
✓ 31 – 40 ans	63	35	1	1
✓ 41 – 50 ans	63	34	2	1
✓ 51 – 60 ans	69	31		
✓ plus de 60 ans	48	51	1	
Total	62	37		1

1.3. La pratique démocratique

Le fondement normatif et institutionnel de la pratique démocratique au Mali aura été la Conférence nationale qui s'est tenue du 29 juillet au 12 août 1991 à Bamako. Elle a connu beaucoup d'évolution depuis cette date. A la question de savoir quel est le niveau de démocratie atteint au Mali, 32% des citoyens pensent que le pays est une pleine démocratie contre 7% qui pensent qu'il n'en est pas. Entre ces deux extrêmes, 26% pensent que le Mali est une démocratie avec des problèmes mineurs et 29% une démocratie avec des problèmes majeurs (Tableau 1.3.1).

Tableau 1.3.1. Niveau de démocratie atteint au Mali

	Pleine démocratie	Démocratie avec problèmes mineurs	Démocratie avec problèmes majeurs	Pas une démocratie	Ne comprend pas la question	Ne sais pas
Milieu						
Urbain	26	32	34	6		2
Rural	34	23	27	8	3	5
Sexe						
Homme	33	28	29	7	1	2
Femme	30	24	29	8	3	6
CSP						
Agriculteur	32	22	30	10	4	2
Ouvrier	29	35	19	8		9
Artisan	25	35	25	7	2	6
Employé	26	41	26	5		2
Commerçant	31	31	32	4	1	1
Militaire	45	22	33			
Profession libérale	25	50	25			
Elève/étudiant	32	26	34	4	2	2
Ménagère	34	20	30	7	3	6
Autres	33	18	31	9		9
Total	32	26	29	7	2	4

Au total, ils sont 87% à penser que le Mali est une démocratie, résultat invariant depuis l'édition 2002 des enquêtes Afrobaromètre. Seule la structure de cette appréciation aura légèrement changé avec une baisse importante de ceux qui pensent que le pays est une démocratie avec des problèmes mineurs (de 33% en 2002 à 26% en 2005) et une hausse tout aussi importante de ceux qui pensent que c'est une démocratie avec problèmes majeurs (de 24 à 29%). Si l'on remonte jusqu'en 2001, la perception du Mali en tant que pleine démocrate aura augmenté de 25 à 32% et une démocratie avec difficultés mineures de 22 à 26%. Par contre, ceux qui pensent que le Mali est une démocratie avec de graves difficultés sont passés de 39 à 29%.

En somme, le pays est jugé démocratique avec toutefois une majorité de citoyens qui pensent que cette démocratie présente des difficultés, mineures ou majeures. Il n'y a donc pas rejet de la démocratie mais certainement rejet de la façon dont elle fonctionne actuellement au Mali.

Le consensus actuel prôné par le pouvoir n'est pas de nature à améliorer ce fonctionnement parce que comportant des risques politiques et juridiques susceptibles de contrarier le processus démocratique, entre autres le risque d'un retour au clientélisme au mépris de la recherche effrénée de la performance. L'absence de développement économique qui en résulte compromet l'avancée de la démocratie avec une rupture nette entre les électeurs et les dirigeants qui perdent toute emprise sur la vie réelle des citoyens.

Quel que soit l'état actuel de démocratisation, les répondants estiment à 89% que les gens doivent faire attention à ce qu'ils disent en politique, à 81% que le multipartisme conduit à des conflits et à 68% que les gens sont inégalement traités devant la loi (Tableau 1.3.2).

Tableau 1.3.2. Combien souvent ...

	Oui	Non	Ne sais pas
Les gens doivent faire attention à ce qu'ils disent en politique	89	8	3
La compétition entre partis politiques conduit à des conflits violents	81	16	3
Les gens sont inégalement traités devant la loi	68	29	3
Le Président de la République ignore la constitution	29	59	12

Le pourcentage de gens qui pensent qu'on doit faire attention à ce qu'on dit en politique est passé de 82% en 2002 à 89% en 2005, ce qui conforte encore l'existence d'un réel risque d'autoritarisme au Mali. Heureusement que la perception du traitement inégal devant la loi a baissé, passant de 79% à 68%.

Dans l'ensemble, on note quelques améliorations significatives de la démocratisation ces dernières années, même si ces améliorations sont plus marquées en 2002 qu'en 2005. Ainsi, 88% des personnes interrogées pensent que la liberté d'expression s'est améliorée au Mali en 2005 contre 91% en 2002, soit un léger recul. Le recul est encore plus important en ce qui concerne la capacité des citoyens à influencer les actions du Gouvernement (57% en 2005 contre 71% en 2002). Il en est de même du traitement égal des citoyens devant la loi, 56% contre 58%. Ces perceptions sont indépendantes du milieu (Tableau 1.3.3).

Tableau 1.3.3. Les choses suivantes pires et meilleures il y a quelques années

	Pires			Meilleures			Identiques			Ne sais pas		
	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot
Dire ce qu'on pense	4	6	5	91	87	88	4	7	6	1		1
Adhérer à toute organisation	2	2	2	94	92	92	3	5	5	1	1	1
Ne pas être arrêté	7	9	8	82	79	80	10	11	11	1	1	1
Choisir pour qui voter	1	23	2	92	92	92	6	5	5	1		1
Influencer ce que fait le Gouv	14	12	12	55	58	57	27	25	26	4	5	5
Sécurisé contre crime/violence	17	27	25	69	63	64	13	9	10	1	1	1
Traitement égal de tous groupes	20	21	21	51	58	56	25	18	20	3	3	3

Corrélativement, le niveau de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie au Mali a reculé, passant de 63% en 2002 à 57% en 2005, moins que les 60% de 2001. Les moins satisfaits sont les élèves/étudiants, les agriculteurs, les commerçants et les ouvriers (Tableau 1.3.4). L'insatisfaction a gagné du terrain en milieu rural, passant de 29% en 2002 à 37% en 2005, et chez les femmes 42% en 2005 contre 37% en 2002.

Tableau 1.3.4. Degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie au Mali

	Insatisfait	Satisfait	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	44	55	1
✓ Rural	37	58	5
Sexe			
✓ Homme	36	62	2
✓ Femme	42	52	6
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	39	54	7
✓ Education informelle	38	59	3
✓ Primaire inachevé	40	59	1
✓ Primaire achevé	33	65	2
✓ Secondaire inachevé	43	57	
✓ Secondaire achevé	40	60	
✓ Post-secondaire	40	60	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	42	55	3
✓ 31 – 40 ans	37	60	3
✓ 41 – 50 ans	32	65	3
✓ 51 – 60 ans	42	54	4
✓ plus de 60 ans	42	50	8
CSP			
✓ Agriculteur	40	57	3
✓ Ouvrier	39	56	5
✓ Artisan	31	62	7
✓ Employé	38	61	1
✓ Commerçant	45	52	3
✓ Militaire	33	67	
✓ Profession libérale	25	75	
✓ Elève/étudiant	46	54	
✓ Ménagère	36	58	6
✓ Autres	40	53	7
Total	39	57	4

En dépit du recul de la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie, la majorité des maliens (58% dont 14% de très vraisemblable) estiment vraisemblable que le pays reste démocratique. Un malien sur trois (34% plus exactement) estime peu vraisemblable que le pays reste une démocratie (Tableau 1.3.5). Il ne se dégage aucune différence significative d'appréciation selon les principales caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 1.3.5. La vraisemblance que le Mali reste un pays démocratique

	Pas une démocratie	Pas du tout vraisemblable	Pas très vraisemblable	Vraisemblable	Très vraisemblable	Ne sais pas
Milieu						
✓ Urbain	2	11	22	50	12	3
✓ Rural		12	22	42	15	9
Sexe						
✓ Homme	1	12	18	46	19	4
✓ Femme	1	12	25	43	9	10
Niveau d'éducation						
✓ Sans éduc. formelle	1	13	25	40	10	11
✓ Educ. informelle	1	11	20	45	18	5
✓ Primaire inachevé	1	12	23	43	16	5
✓ Primaire achevé		12	14	53	19	2
✓ Secondaire inachevé	2	9	19	55	15	
✓ Secondaire achevé		14	7	67	12	
✓ Post-secondaire		8	8	63	21	
Age						
✓ jusqu'à 30 ans	1	12	24	45	12	6
✓ 31 – 40 ans	1	9	22	47	14	7
✓ 41 – 50 ans	1	13	17	46	18	5
✓ 51 – 60 ans	1	16	18	41	19	5
✓ plus de 60 ans	1	13	25	38	10	13
CSP						
✓ Agriculteur	1	14	22	43	14	6
✓ Ouvrier		9	22	47	11	11
✓ Artisan		15	20	43	15	7
✓ Employé		13	13	49	23	2
✓ Commerçant	2	12	26	43	13	4
✓ Militaire			33	33	34	
✓ Profession libérale		17	8	42	33	
✓ Elève/étudiant	2	13	15	55	13	2
✓ Ménagère		10	24	43	1	12
✓ Autres	4	5	18	49	11	13
Total	1	12	22	44	14	7

2. Performances des institutions

La satisfaction des citoyens avec le fonctionnement de la démocratie résulte d'un certain nombre de considérations dont:

- ⌘ l'idéal de société dans lequel les gens souhaiteraient vivre
- ⌘ la confiance des citoyens aux institutions
- ⌘ l'accès des usagers aux services publics de base
- ⌘ l'appréciation que les citoyens ont de la politique économique mise en œuvre par le Gouvernement.

2.1. Idéal de société

L'attachement des maliens à la démocratie ne fait certainement pas de doute même si l'intensité de cet attachement fléchit au fur et à mesure de l'accumulation des difficultés de la vie que la démocratie se montre incapable de résoudre. Le pourcentage de ceux qui pensent que la démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement est passé de 71% en 2002 à seulement 68% en 2005, ceux qui pensent le contraire ayant passé lui de 12% à 18% (Tableau 2.1.1). Ce fléchissement de la préférence pour la démocratie est plus marqué chez les gens sans éducation (de 68 à 60%) et partant chez les ouvriers (78 à 61%) et les agriculteurs (73 à 66%).

Tableau 2.1.1. La Démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement

	Non	Oui	Peu importe	Ne sais pas
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	18	60	18	4
✓ Education informelle	21	68	10	1
✓ Primaire inachevé	18	73	7	2
✓ Primaire achevé	5	90	5	
✓ Secondaire inachevé	19	75	6	
✓ Secondaire achevé	19	79		2
✓ Post-secondaire	8	92		
CSP				
✓ Agriculteur	20	66	12	2
✓ Ouvrier	22	61	16	1
✓ Artisan	13	75	10	2
✓ Employé	14	82	1	3
✓ Commerçant	15	71	13	1
✓ Militaire	33	67		
✓ Profession libérale		100		
✓ Elève/étudiant	17	70	11	2
✓ Ménagère	18	62	16	4
✓ Autres	24	65	4	7
Total	18	68	12	2

La préférence pour la démocratie peut induire le partage de certaines valeurs démocratiques telles que l'option de la légalité pour trouver des solutions aux problèmes et le non recours à la violence. Ainsi, ils sont 92% des répondants à croire qu'il vaut mieux trouver des solutions légales aux problèmes et 85% à penser que le recours à la violence n'est jamais justifié (Tableau 2.1.2).

Tableau 2.1.2. Attitudes envers la légalité et la violence en politique

	Pour	Contre
Il vaut mieux trouver des solutions légales aux problèmes	92	8
Le recours à la violence n'est jamais justifié	85	15

Le respect de la légalité est conforté par le très fort taux de personnes (95%) qui estiment qu'il est important d'obéir au Gouvernement peu importe pour qui l'on a voté. Ce pourcentage reste très élevé quelle que soit la caractéristique sociodémographique que l'on considère (Tableau 2.1.3).

Tableau 2.1.3. Il est important d'obéir au Gouvernement en place, peu importe pour qui on a voté

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	92	8		
✓ Rural	95	5		
Sexe				
✓ Homme	95	5		
✓ Femme	94	6		
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	93	7		
✓ Education informelle	96	4		
✓ Primaire inachevé	96	4		
✓ Primaire achevé	98	2		
✓ Secondaire inachevé	92	8		
✓ Secondaire achevé	98	2		
✓ Post-secondaire	100			
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	93	7		
✓ 31 – 40 ans	97	3		
✓ 41 – 50 ans	96	4		
✓ 51 – 60 ans	95	4	1	
✓ plus de 60 ans	93	6	1	
CSP				
✓ Agriculteur	95	5		
✓ Ouvrier	92	6	2	
✓ Artisan	93	7		
✓ Employé	98	2		
✓ Commerçant	96	4		
✓ Militaire	100			
✓ Profession libérale	100			
✓ Elève/étudiant	92	6		2
✓ Ménagère	94	6		
✓ Autres	89	11		
Total	95	5		

Par contre, l'idéal de non recours à la violence est contrarié par le faible pourcentage (52%) de gens qui trouvent que notre constitution exprime les valeurs et aspirations du peuple (Tableau 2.1.4). Ils étaient 60% en 2002 et 68% en 2001, soit une importante érosion de la confiance en la constitution, sans

doute assimilée aux actes du Gouvernement. Corrélativement, la reconnaissance de prérogatives à la police et aux services des impôts et trésor est en baisse. Ainsi, le droit à la police de faire respecter la loi par les gens est reconnu par 84% des citoyens en 2005 contre 88% en 2002, et le droit des impôts et du trésor de contraindre les gens à payer les taxes a baissé de 78% en 2002 à 72% en 2005.

Tableau 2.1.4. En accord ou en désaccord avec ...

	Désaccord	Accord	Neutre	Ne sais pas
Notre constitution exprime les valeurs et aspirations du peuple	22	52	11	15
Les tribunaux ont le droit de prendre des décisions auxquelles les gens doivent se soumettre	17	71	10	2
La police a toujours le droit de faire respecter la loi par les gens	9	84	6	1
Les Impôts et le Trésor ont le droit de contraindre les gens à payer les taxes	20	72	6	2

La confiance en la légalité et le rejet de la violence sont des atouts à utiliser pour résoudre les problèmes des populations. A défaut, la démocratie peut être mise à mal dès lors que la classe politique abuse de la patience des citoyens en privilégiant le discours au détriment d'actes concrets répondant aux aspirations des différentes couches de la population. Les événements de 1991 donnent plus d'une leçon à ce titre. Les difficultés quotidiennes de la vie et l'érosion de la confiance aux institutions qu'elles peuvent engendrer à la longue précipitent de tels événements.

2.2. Confiance aux institutions

La confiance des citoyens aux institutions constitutives de l'Etat ainsi qu'en un certain nombre d'organismes de la société est directement mesurée par les réponses à la question "Combien faites-vous confiance en ...". Sur 13 de ces institutions (Tableau 2.2.1), les plus forts suffrages vont à l'ORTM (87%), à l'armée (87%) et au Président de la République (81%). Pour chacune de ces

institutions, il y a augmentation de la confiance par rapport à 2002 qui était respectivement de 81%, 80% et 71%. Comme en 2002, les institutions les moins cotées demeurent les partis d'opposition (46%), les journaux privés (52%), la CENI (53%) et les tribunaux (55%). Toutefois, elles ont toutes amélioré leurs scores qui étaient en 2002 respectivement de 40, 43, 46 et 50%.

Tableau 2.2.1. Combien faites-vous confiance aux institutions ...

	Pas confiance	Confiance	Ne sais pas
L'ORTM	8	87	5
L'armée	10	87	3
Le Président de la République	16	81	3
Votre conseil communal	22	74	4
La police	22	73	5
L'Assemblée nationale	21	70	9
Les chaînes ou télévisions privées	11	68	21
Les partis au pouvoir	26	67	7
L'Essor	11	56	33
Les tribunaux	40	55	5
La CENI	30	53	17
Les journaux privés	13	52	35
Les partis d'opposition	41	46	13

La confiance en l'ORTM résulte de la plus grande accessibilité des populations à cette institution et surtout de sa position de quasi monopole en matière de communication. Celle de l'armée et du Président de la République s'explique par le caractère solennel et de très haute portée nationale de ces deux institutions qui incarneraient la force militaire et l'autorité royale, selon la maxime "*fanga tè mòngò filan ye*" (la force fait autorité).

La confiance au Président de la République est encore plus importante (81%) que l'approbation par les citoyens de sa façon de s'acquitter de ses devoirs (74%). Cette approbation reste toutefois plus importante (Tableau 2.2.2) que chez les députés à l'Assemblée nationale (56%) ou le Conseil communal (58%)

Tableau 2.2.2. Approuvez-vous la manière dont les personnalités suivantes se sont acquittées de leurs devoirs

	Désapprouve	Approuve	Ne sais pas
Le Président de la République	18	74	8
Les députés à l'Assemblée nationale	31	56	13
Votre conseil communal	34	58	8

Au-delà de la confiance aux institutions, il faut dire que certaines conditions de vie des populations se sont empirées ces dernières années (Tableau 2.2.3). Trois maliens sur cinq (60%) estiment que la disponibilité des biens de consommation s'est empirée, contre seulement 36% en 2002. Il en est de même pour les opportunités d'emploi (58% en 2005 contre 37% en 2002) et le fossé entre riches et pauvres (63% contre 56%).

Tableau 2.2.3. Les choses suivantes pires ou meilleures il y a quelques années

	Pires	Meilleures	Identiques	Ne sais pas
La disponibilité des biens de consommation	60	32	7	1
Les opportunités d'emploi	58	22	15	5
Le fossé entre riches et pauvres	63	18	17	2

Les autres aspects de la vie quotidienne restent dans les mêmes proportions qu'en 2002 et sans différence significative entre milieux (Tableau 2.2.4).

Tableau 2.2.4. Combien souvent avez-vous ou un membre de votre famille ...

	Jamais			Souvent		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Eu peur de crime dans la maison	78	79	79	22	21	21
Eu votre maison mise à sac	77	75	75	23	25	25
Eté physiquement attaqué	75	97	97	5	3	3

Il existe certainement un lien entre la confiance aux institutions et la perception de la corruption en leur sein. La corruption (Tableau 2.2.5) est plus perçue chez les agents de l'administration fiscale et douanière (58%), les juges et magistrats (56%), la police (50%) et les représentants locaux de l'Etat (36%). Ces niveaux de perception restent comparables à ceux enregistrés en 2002.

Tableau 2.2.5. Combien les personnalités suivantes sont impliquées dans la corruption

	Aucun	Certains	La plupart	Tous	Ne sais pas
Les agents des impôts et douanes	13	18	28	30	11
Les juges et les magistrats	14	19	29	27	10
La police	15	21	26	24	14
Les représentants locaux de l'Etat	19	32	22	14	13
Les membres du Gouvernement	18	30	21	14	17
Les conseillers communaux	26	29	20	15	10
Les membres de l'Assemblée nationale	21	30	20	11	18
Le Président et les fonctionnaires de la Présidence	25	31	15	11	18
Les agents de la santé	38	30	16	9	7
Les enseignants et l'administration scolaire	44	27	12	7	10

La lutte contre la corruption nécessite l'élimination de l'impunité, le renforcement de la transparence dans les affaires publiques et la réduction du pouvoir discrétionnaire de l'administration. Malheureusement, la perception des citoyens par rapport à l'impunité des officiels hauts placés est très grande. La moitié des répondants estiment ainsi invraisemblable que la loi soit appliquée contre un officiel qui commette un crime grave ou qu'il ne paye pas d'impôt sur son revenu (51%). Par contre, il est beaucoup plus vraisemblable que la loi soit appliquée contre le citoyen ordinaire (Tableau 2.2.6).

Tableau 2.2.6. Combien est-il vraisemblable que les autorités appliquent la loi si...

	Pas vraisemblable	Vraisemblable	Ne sais pas
Un officiel haut placé commettait un crime grave	50	47	3
Une personne comme vous commettait un crime grave	5	94	1
Un officiel haut placé ne payait pas d'impôt sur son revenu	51	46	3
Une personne comme vous ne payait pas d'impôt sur son revenu	10	89	1

2.3. Accès aux services publics

L'accès des citoyens aux services publics est ici mesuré par le degré d'accessibilité à des services sociaux de base, les difficultés qu'ils rencontrent avec l'éducation et la santé et la pratique des pots de vins pour obtenir lesdits services. A peu près un quart des maliens (24%) trouvent difficile d'obtenir une pièce d'état civil (acte de naissance ou carte d'identité). Il est encore plus difficile d'obtenir des services d'eau, d'électricité ou de téléphone (36%) et d'ailleurs 35% des usagers potentiels n'en ont jamais essayé (Tableau 2.3.1). Seule l'obtention d'une place à l'école primaire pour un enfant serait relativement facile (70%), évidemment sans considération de la qualité de ladite place. En 2002, ce pourcentage était de 74%, soit une baisse de la facilité d'inscrire un enfant à l'école.

Tableau 2.3.1. Combien est-il difficile d'obtenir les services suivants

	Difficile	Facile	Jamais essayé	Ne sais pas
Une carte d'identité, un certificat de naissance, etc.	24	61	13	2
Eau, électricité, téléphone	36	26	35	3
Aide de la police quand vous en avez besoin	31	27	37	5
Une place à l'école primaire pour un enfant	14	70	14	2
Un soin médical dans un centre de santé de proximité	30	65	4	1

La première raison évoquée par ceux qui n'ont jamais essayé d'obtenir les services publics susmentionnés est qu'ils n'en ressentent pas le besoin ou que le Gouvernement ne fournit pas lesdits services (Tableau 2.3.2)

Tableau 2.3.2. Pourquoi n'avoir pas essayé d'obtenir ...

	Pas besoin	Sais pas comment	Gouv n'en fournit pas	Pas de bras longs	Autres	Total
Une carte d'identité	9	1			3	13
Des services domestiques	14	2	15		4	35
L'aide de la police	21	3	9	1	3	37

La difficulté d'obtenir les services publics amèneraient la plupart des demandeurs à y renoncer plutôt qu'à tout faire pour les obtenir, ceci parce que la proportion de ceux qui offrent des pots de vin pour les obtenir coûte que coûte reste très faible (Tableau 2.3.3).

Tableau 2.3.3. Combien de fois avez-vous eu à payer un pot de vin pour ...

	Non	Oui	Sans expérience	Ne sais pas
Obtenir un document	65	10	25	
Inscrire un enfant à l'école	65	6	29	
Obtenir un service domestique	51	4	43	2
Obtenir assistance médicale	71	12	17	
Eviter un problème avec la police	60	6	33	1

La renonciation accentuerait la proportion des citoyens ne disposant pas d'un certain nombre d'infrastructures de base. Ainsi, 49% des personnes interrogées ont été sans soin médical ni médicament au cours de l'année, 39% sans eau potable et 37% sans énergie pour la cuisson (Tableau 2.3.4). Ces pourcentages sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain sauf pour l'énergie pour la cuisson.

Tableau 2.3.4. Avez-vous été sans ...

	Non			Oui		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Eau potable	75	55	61	25	45	39
Soin médical /médicament	54	50	51	46	50	49
Energie pour cuisson	58	65	63	42	35	37

En règle générale, les citoyens ne s'adonnent pas facilement à des actes de corruption. Aussi trouvent-ils condamnable (72%) de demander un paiement extra pour un service normal. Seulement 7% ne trouveraient pas un tel acte répréhensible. De la même manière, 74% des sondés condamneraient qu'un emploi soit accordé à quelqu'un qui n'en a pas la qualification requise (Tableau 2.3.5).

Tableau 2.3.5. Que pensez-vous des actes suivants

		Offrir un emploi sans qualification requis	Demander un paiement extra pour un service normal	Domicilier un projet dans la zone des ses supporters
Pas répréhensible	Urbain	6	4	12
	Rural	10	9	21
	Total	9	7	18
Répréhensible	Urbain	19	20	32
	Rural	15	19	25
	Total	16	20	27
Condamnable	Urbain	74	75	55
	Rural	74	71	53
	Total	74	72	54
Ne sais pas	Urbain	1	1	1
	Rural	1	1	1
	Total	1	1	1

Pour ce qui est spécifiquement de l'école publique, les citoyens y rencontrent souvent des classes en sureffectif (45%), le manque de fournitures scolaires (32%), la mauvaise qualité de l'enseignement (29%) et l'absentéisme des enseignants (27%). Ces chiffres seraient encore plus importants si l'on ne tenait pas compte des 25% de maliens qui n'ont jamais d'expérience en la matière (Tableau 2.3.6).

Tableau 2.3.6. Avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants avec les écoles publiques

	Non	Oui	Sans expérience	Ne sais pas
Classes en sureffectif	30	45	24	1
Manque de fournitures scolaires	43	32	25	
Mauvaise qualité de l'enseignement	45	29	25	1
Absentéisme des enseignants	47	27	25	1
Services trop chers	51	25	23	1
Mauvaise qualité des équipements	49	24	24	3
Demande de paiements illégaux	61	14	24	1

Il faut ajouté que 40% des personnes enquêtées déclarent avoir été sans argent pour payer les frais scolaires, 41% en milieu urbain et 39% en milieu rural (Tableau 2.3.7).

Tableau 2.3.7. Avez-vous été sans ...

	Non			Oui			Sans enfant			Ne sais pas		
	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot
Argent pour payer frais scolaires	46	39	41	41	39	40	13	21	18	1		1

Appliquée aux centres de santé publics, cette perception populaire place aux premiers rangs des difficultés rencontrées, les longues attentes (49%), la cherté des services (43%), le manque de médicaments (40%), l'absentéisme des médecins (27%) et le manque d'attention du personnel sanitaire (26%). Ici, la proportion de ceux qui n'ont aucune expérience avec les services publics de santé est très faible, 7% (Tableau 2.3.8).

Tableau 2.3.8. Avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants avec les centres de santé publics

	Non	Oui	Sans expérience	Ne sais pas
Longues attentes	44	49	7	
Services trop chers	50	43	6	1
Manque de médicaments	53	40	7	
Absentéisme des médecins	66	27	7	
Manque d'attention du personnel	67	26	7	
Manque de propreté	72	21	7	
Demande de paiements illégaux	74	18	7	1

Toujours en matière de santé, il ne se dégage pas des enquêtes une importante connaissance d'amis ou de proches morts de sida. Ainsi, 4 maliens sur 5 ne connaissent personne de leur entourage qui soit mort de sida. Cette proportion est de 2 maliens sur trois à Kayes (Tableau 2.3.9).

Tableau 2.3.9. Combien d'amis ou proches connaissez-vous qui soient morts de sida

	Aucun	1	2	3	4	5	> 5
Milieu							
✓ Urbain	79	10	4	2	1	1	1
✓ Rural	80	6	5	3	2	2	2
Sexe							
✓ Homme	78	7	5	3	2	2	3
✓ Femme	81	7	5	3	1	2	1
Niveau d'éducation							
✓ Sans éducation formelle	85	5	4	2	1	2	1
✓ Education informelle	76	7	5	4	3	2	3
✓ Primaire inachevé	73	8	6	6	1	2	4
✓ Primaire achevé	77	16	2				5
✓ Secondaire inachevé	83	8	2	2	2		3
✓ Secondaire achevé	74	7	7	2	2		8
✓ Post-secondaire	76	11	11				2
Age							
✓ jusqu'à 30 ans	83	5	6	3	1	1	1
✓ 31 – 40 ans	80	9	3	2	2	2	2
✓ 41 – 50 ans	75	8	7	3	1	2	4
✓ 51 – 60 ans	73	9	3	6	3	4	2
✓ plus de 60 ans	85	6	2	2	2	1	2
CSP							
✓ Agriculteur	78	6	4	4	2	3	3
✓ Ouvrier	83	5	3		2	3	4
✓ Artisan	85	2	8	2			3
✓ Employé	74	9	7	3	3		4
✓ Commerçant	80	9	6	1	1		3
✓ Militaire	78			11			11
✓ Profession libérale	75	8	8				9
✓ Elève/étudiant	85	6	2	4		2	1
✓ Ménagère	81	7	5	3	1	2	1
✓ Autres	80	11		7			2
Région							
✓ Kayes	67	9	7	6	2	5	4
✓ Koulikoro	81	10	4	3	1	1	
✓ Sikasso	79	5	7	2	1	3	3
✓ Ségou	79	6	6	2	4	1	2
✓ Mopti	82	3	4	5	2	1	3
✓ Tombouctou	84	13	3				
✓ Gao	92	4	2				2
✓ Kidal	100						
✓ Bamako	86	8		1			5
Total	80	7	5	3	1	2	2

2.4. Appréciation de la politique économique

L'appréciation d'un certain nombre de réformes économiques en cours est précédée de la description des conditions de vie des populations, les difficultés auxquelles les gens font face, les plus importants problèmes économiques du pays et la vraisemblance que le Gouvernement s'attaque auxdits problèmes. Ainsi, 73% des citoyens trouvent la situation économique actuelle du pays mauvaise. Quand on sait qu'ils étaient 67% en 2002, il faut croire que "le pays va mal" (Tableau 2.4.1).

Tableau 2.4.1. Comment décririez-vous les conditions économiques

	Mal	Bien	Ni bien ni mal
La situation économique actuelle du pays	73	15	12
Vos propres conditions de vie	65	17	18

Comparée aux 12 précédents mois, la situation économique du pays s'est empirée aux yeux de 59% des répondants contre 44% en 2002. De la même manière que 53% jugeaient leurs propres conditions de vie pires en 2005 par rapport à 2004 contre 40% en 2002 par rapport à 2001 (Tableau 2.4.2).

Tableau 2.4.2. Conditions économiques comparées à il y a 12 mois

	Pires	Meilleures	Identiques
La situation économique actuelle du pays	59	26	15
Vos propres conditions de vie	53	30	17

En se projetant dans les 12 prochains mois, il apparaît un optimisme dans l'appréciation des Maliens quant à l'amélioration des conditions économique du pays ou de leurs propres conditions de vie. De 58% en 2002, ils sont 63% en 2005 à s'attendre à de meilleures conditions économiques à l'avenir. Quant à leurs propres conditions de vie, ces proportions sont passées de 58 à 66% (Tableau 2.4.3).

Tableau 2.4.3. Conditions économiques dans 12 mois

	Pires	Meilleures	Identiques	Ne sais pas
Les conditions économiques du pays	15	63	10	12
Vos propres conditions de vie	13	66	10	11

La perception de ses mauvaises conditions de vie s'étend de plus en plus à l'ensemble des populations. Aussi, 47% (contre 36% en 2002) des répondants trouvent-ils leurs conditions de vie identiques à celles des autres maliens et seulement 29% (contre 35% en 2002) les jugent pires (Tableau 2.4.4).

Tableau 2.4.4. Vos conditions de vie comparées à celles des autres Maliens

	%
Pires	29
Meilleures	23
Identiques	47
Ne sais pas	1

Il faut voir dans ces conditions de vie des signes réels de pauvreté tant en milieu rural qu'urbain. Au cours de l'année, 42% des maliens déclarent avoir été sans suffisamment de nourriture à manger et 75% sans aucun revenu monétaire (Tableau 2.4.5). Sur ces deux aspects, le tableau était encore plus sombre en 2002. La tendance est inverse pour le milieu urbain qui aura connu une précarité plus importante en 2005 qu'en 2002 (29% sans suffisamment de nourriture et 65% sans revenu monétaire en 2002).

Tableau 2.4.5. Avoir été sans ...

	Suffisamment de nourriture à manger		Aucun revenu monétaire	
	Non	Oui	Non	Oui
Milieu				
✓ Urbain	65	35	30	70
✓ Rural	55	45	23	77
Total	58	42	25	75

Il faut relativiser la proportion de gens ayant été sans suffisamment de nourriture car les enquêtes ont précédé la grave crise alimentaire de l'hivernage 2005. Et ce d'autant plus que la famine apparaît comme étant le plus important problème (72% contre 67% en 2002) auquel le pays fait face et auquel le Gouvernement devrait s'attaquer (Tableau 2.4.6). Cette première préoccupation des Maliens vient bien avant la pauvreté (29%), les problèmes d'eau (29%), de santé (28%) ou d'éducation (16%).

Tableau 2.4.6. Les plus importants problèmes auxquels le Gouvernement devrait s'attaquer

	%
Insécurité alimentaire / famine	72
Pauvreté / exclusion sociale	29
Eau	29
Santé	28
Education	16
Agriculture	16
Chômage	14
Infrastructures routières	12
Sécheresse	5
Crime et insécurité	5
Electricité	5
Dettes et crédits	4
Corruption	4
Autres services	9

Ils sont 70% à estimer vraisemblable que le Gouvernement résolve les plus importants problèmes du pays (Tableau 2.4.7).

Tableau 2.4.7. Vraisemblable que le Gouvernement résolve ce plus important problème

	%
Vraisemblable	70
Pas vraisemblable	25
Il n'y a aucun problème	1
Ne sais pas	4

L'appréciation de la politique économique est dictée par la réalité économique actuelle du pays ainsi que les conditions de vie des ménages. L'adhésion des populations aux réformes en cours est assez sélective. Autant elles sont favorables au paiement des frais scolaires (69%) autant elles s'opposent à la suppression des emplois publics (76%). De la même manière, 67% d'entre elles admettent qu'il soit nécessaire d'accepter des sacrifices pour que l'économie se relève contre seulement 36% qui diront que les politiques économiques ont plutôt aidé la plupart des gens (Tableau 2.4.8).

Tableau 2.4.8. Adhésion aux réformes

	Pour	Contre	Neutre	NSP
Il est mieux d'élever le niveau de l'éducation, même si nous devons payer des frais scolaires	69	30	1	
Le Gouvernement ne peut offrir autant d'emplois publics et devrait en licencier	21	76	2	1
Pour que l'économie se relève, il est nécessaire d'accepter des sacrifices	67	30	1	2
Les politiques économiques ont aidé la plupart des gens	36	59	3	2
Les gens doivent s'occuper d'eux-mêmes et être responsables de leur propre succès	58	40	2	
Nous devrions être plus actifs pour questionner les actes de nos dirigeants	58	41	1	
Le Gouvernement devrait allouer davantage de ressources à la lutte contre le sida	58	40	2	
Les dirigeants ne devraient pas favoriser leur propre famille ou groupe	58	38	4	

3. Attitudes envers les élections

La participation des citoyens aux consultations électorales est certainement fonction de leurs perceptions des élections et de la pratique quotidienne des élus. Elle est très difficile à mesurer dans les sondages d'opinion dès lors que les déclarations des répondants ne traduisent pas toujours leur comportement électoral réel, surtout s'ils considèrent que ne pas voter peut être considéré comme répréhensible. Jusqu'ici, les données d'enquête ont surestimé les taux de participation aux élections. Nonobstant ces difficultés, le présent rapport essaie de traquer les perceptions des citoyens sur les élections, leur pratique électorale réelle, les caractéristiques du vrai électeur et les intentions de vote pour de futures consultations.

3.1. Perceptions des élections

Généralement, il est admis que les élections confèrent au peuple sa véritable source de pouvoir. Aussi, 86% des personnes interrogées considèrent-elles que les dirigeants doivent être issus d'élections régulières, libres et honnêtes. Cela est vrai indépendamment du sexe ou de l'âge (Tableau 3.1.1).

Tableau 3.1.1. Choisir ses dirigeants à travers des élections régulières, libres et honnêtes

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Sexe				
✓ Homme	87	13		
✓ Femme	86	13		1
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	85	15		
✓ 31 – 40 ans	87	13		
✓ 41 – 50 ans	87	12	1	
✓ 51 – 60 ans	89	10		1
✓ plus de 60 ans	83	15	1	1
Total	86	13		1

Il n'existerait pas d'alternative crédible à l'option électorale de constitution du pouvoir. Ainsi, seulement 19% des répondants accepteraient, en échange, que l'armée revienne gouverner le pays ou le règne du parti unique (Tableau 3.1.2), contre respectivement 24% et 18% en 2001 et 2002. Les urbains sont relativement plus opposés au retour de l'armée aux affaires que les ruraux. De même, les ruraux apparaissent plus indécis que les urbains sur toutes ces questions.

Tableau 3.1.2. Etes-vous d'accord ou en désaccord

	Désaccord			Accord			Ni accord ni désaccord			Ne sais pas		
	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot
Seulement un parti est autorisé à briguer les suffrages	78	71	73	16	21	19	5	6	6	1	2	2
L'armée revient gouverner le pays	73	64	66	15	20	19	10	13	12	2	3	3
Les élections et l'AN sont abolies donc le Président peut tout décider	67	76	73	24	10	14	8	11	10	1	3	3

Dans leurs appréciations des élections législatives et présidentielles de 2002, seulement 47% des citoyens pensent que celles-ci avaient été libres et équitables. Ce pourcentage baisse significativement avec le niveau d'éducation. Ainsi moins du tiers (29%) de ceux qui ont le niveau d'éducation post-secondaire accordent du crédit à ces élections (Tableau 3.1.3). Par région, les citoyens sont plus sévères dans leurs appréciations de ces élections à Kidal, Kayes et Bamako.

Tableau 3.1.3. Diriez-vous que les élections nationales de 2002 ont été libres et équitables

	Libres et équitables	Avec des problèmes mineurs	Avec des problèmes majeurs	Ni libres ni équitables	Ne sais pas
Milieu					
✓ Urbain	39	20	18	14	9
✓ Rural	50	16	14	11	9
Sexe					
✓ Homme	48	19	14	13	6
✓ Femme	46	16	15	10	13
Niveau d'éducation					
✓ Sans éducation formelle	49	14	13	11	13
✓ Education informelle	48	17	15	11	9
✓ Primaire inachevé	48	16	15	15	6
✓ Primaire achevé	43	21	19	12	5
✓ Secondaire inachevé	42	24	19	13	2
✓ Secondaire achevé	37	28	16	12	7
✓ Post-secondaire	29	42	18	8	3
Age					
✓ jusqu'à 30 ans	48	15	17	12	8
✓ 31 – 40 ans	48	17	14	11	10
✓ 41 – 50 ans	44	23	14	11	8
✓ 51 – 60 ans	48	21	13	12	6
✓ plus de 60 ans	46	12	15	14	13
CSP					
✓ Agriculteur	50	16	14	13	7
✓ Ouvrier	41	17	11	12	19
✓ Artisan	49	23	15	7	6
✓ Employé	39	29	15	13	4
✓ Commerçant	46	20	17	10	7
✓ Militaire	44	45	11		
✓ Profession libérale	25	25	33	8	9
✓ Elève/étudiant	43	17	19	13	8
✓ Ménagère	50	13	12	12	13
✓ Autres	36	10	27	16	11
Région					
✓ Kayes	32	19	20	23	6
✓ Koulikoro	52	17	17	6	8
✓ Sikasso	40	19	10	18	13
✓ Ségou	49	22	17	4	8
✓ Mopti	72	11	6	4	7
✓ Tombouctou	42	8	8	25	17
✓ Gao	40	10	16	24	10
✓ Kidal	20	40	20		20
✓ Bamako	38	20	23	8	9
Total	47	17	15	12	9

Les personnes les plus éduquées sont les plus critiques vis-à-vis des élections certainement parce qu'elles sont mieux informées des conditions d'organisation et de déroulement des élections et en mesurent mieux les enjeux. Ce n'est pourtant pas une raison pour que les gens suffisamment éduqués soient seuls autorisés à élire les dirigeants. Ils sont seulement 12% à penser de la sorte et d'ailleurs 10% chez les femmes (Tableau 3.1.4).

Tableau 3.1.4. Seulement les gens suffisamment éduqués devraient être autorisés à élire les dirigeants

	Pour	Contre	Ni pour ni contre
Sexe			
✓ Homme	14	85	1
✓ Femme	10	90	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	12	88	
✓ 31 – 40 ans	15	85	
✓ 41 – 50 ans	15	84	1
✓ 51 – 60 ans	12	87	1
✓ plus de 60 ans	7	92	1
Total	12	87	1

Une fois élus, les dirigeants bénéficient d'un sursis de la part des citoyens pour faire face à leurs préoccupations. Le sursis est concédé par 73% des répondants en terme de "laisser du temps au Gouvernement pour faire face aux problèmes hérités". Cette largesse reste indépendante du milieu, du sexe et de la profession (Tableau 3.1.5).

Tableau 3.1.5. Donner plus de temps au Gouvernement pour faire face aux problèmes hérités

	Pour	Contre	Ni pour ni contre	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	73	25	1	1
✓ Rural	73	23	1	3
Sexe				
✓ Homme	71	26	1	2
✓ Femme	75	22	1	2
CSP				
✓ Agriculteur	70	26	1	3
✓ Ouvrier	67	31		2
✓ Artisan	79	20		1
✓ Employé	73	27		
✓ Commerçant	71	27	1	1
✓ Militaire	67	22		11
✓ Profession libérale	67	33		
✓ Elève/étudiant	68	26	2	4
✓ Ménagère	81	17		2
✓ Autres	67	27		6
Total	73	24	1	2

La participation des citoyens à la vie publique ne devrait pas s'arrêter aux seuls actes électoraux. Plus du tiers (34%) des répondants estiment que les électeurs devaient s'assurer que les conseillers communaux font leur travail, pourcentage encore plus important en milieu rural (36%). Par contre, il est volontiers reconnu au Président ou à l'exécutif le devoir de s'assurer que les députés font leur travail (Tableau 3.1.6).

Tableau 3.1.6. Qui devrait être responsable de ...

	S'assurer que les députés font leur travail	S'assurer que les conseillers communaux font leur travail
Milieu urbain		
✓ Le Président/l'exécutif	31	13
✓ Le Parlement/conseil communal	24	34
✓ Leur parti politique	17	18
✓ Les électeurs	22	30
✓ Ne sais pas	6	5
Milieu rural		
✓ Le Président/l'exécutif	29	13
✓ Le Parlement/conseil communal	23	27
✓ Leur parti politique	11	14
✓ Les électeurs	25	36
✓ Ne sais pas	12	10
Total		
✓ Le Président/l'exécutif	29	13
✓ Le Parlement/conseil communal	24	29
✓ Leur parti politique	13	15
✓ Les électeurs	24	34
✓ Ne sais pas	10	9

3.2. La pratique électorale

Supprimé : ¶

La pratique électorale au Mali est jusqu'à ce jour marquée par une forte désaffection des urnes, désaffection que les enquêtes d'opinion réussissent difficilement à traquer. Aussi, le présent rapport a-t-il tenté de corriger les intentions et déclarations de vote e.g. en considérant comme ayant vraisemblablement voté en 2002, tous ceux qui:

- ✎ déclarent avoir voté
- ✎ ont plus de 20 ans au moment de l'enquête
- ✎ possèdent une carte d'électeur
- ✎ possèdent une quelconque pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire).

Ces corrections permettent de se rapprocher des taux officiels de participation aux dernières élections de 2002. Elles permettent également d'affiner les intentions de vote si des élections étaient organisées demain.

En règle générale, les taux d'inscription en vue des élections sont très élevés (85%), indépendamment des principales caractéristiques sociodémographiques

(Tableau 3.2.1). Toutefois, les moins de 30 ans ont un plus faible taux d'inscription (71%), les femmes (80%), les élèves et étudiants (56%) et les électeurs de Bamako (79%). L'inscription sur les listes électorales est insensible aux circonstances du vote dès lors qu'elle est antérieure au dépôt des candidatures. Aussi reste-t-elle très forte.

Tableau 3.2.1. Les inscriptions pour vote

	Non inscrit	Inscrit	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	19	80	1
✓ Rural	13	87	
Sexe			
✓ Homme	10	90	
✓ Femme	19	80	1
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	15	84	1
✓ Education informelle	15	85	
✓ Primaire inachevé	14	86	
✓ Primaire achevé	19	81	
✓ Secondaire inachevé	15	85	
✓ Secondaire achevé	12	88	
✓ Post-secondaire	8	92	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	29	71	
✓ 31 – 40 ans	9	90	1
✓ 41 – 50 ans	8	92	
✓ 51 – 60 ans	5	95	
✓ plus de 60 ans	12	87	1
CSP			
✓ Agriculteur	10	90	
✓ Ouvrier	14	86	
✓ Artisan	7	93	
✓ Employé	5	95	
✓ Commerçant	19	81	
✓ Militaire		100	
✓ Profession libérale	8	92	
✓ Elève/étudiant	44	56	
✓ Ménagère	20	79	1
✓ Autres	13	87	
Région			
✓ Kayes	20	80	
✓ Koulikoro	15	85	
✓ Sikasso	14	85	1
✓ Ségou	11	89	
✓ Mopti	12	87	1
✓ Tombouctou	8	92	
✓ Gao	14	86	
✓ Kidal	17	83	
✓ Bamako	20	79	1
Total	14	85	1

Interrogés sur leur participation aux dernières élections nationales de 2002, ils sont 78% à répondre par l'affirmative, alors que les taux officiels de participation sont nettement inférieurs. En corrigeant les déclarations, le taux de participation, en tant que rapport entre le nombre de votants sur le nombre d'inscrits, tombe à 32%, infiniment plus proche de la réalité (Tableau 3.2.2). Le taux de participation serait encore plus faible chez les ruraux (26%), les femmes (19%), les analphabètes (17%), les jeunes de moins de 30 ans (22%) et les ménagères (12%).

Tableau 3.2.2. Votes corrigés aux dernières élections de 2002

	Pas voté	Voté	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	51	49	
✓ Rural	74	26	
Sexe			
✓ Homme	54	46	
✓ Femme	81	19	
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	83	17	
✓ Education informelle	71	29	
✓ Primaire inachevé	58	42	
✓ Primaire achevé	42	58	
✓ Secondaire inachevé	42	58	
✓ Secondaire achevé	30	70	
✓ Post-secondaire	18	82	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	78	22	
✓ 31 – 40 ans	66	34	
✓ 41 – 50 ans	59	41	
✓ 51 – 60 ans	54	46	
✓ plus de 60 ans	73	27	
CSP			
✓ Agriculteur	68	32	
✓ Ouvrier	60	40	
✓ Artisan	58	42	
✓ Employé	36	64	
✓ Commerçant	61	39	
✓ Militaire	22	78	
✓ Profession libérale	17	83	
✓ Elève/étudiant	68	32	
✓ Ménagère	88	12	
✓ Autres	58	42	
Région			
✓ Kayes	66	34	
✓ Koulikoro	71	29	
✓ Sikasso	66	34	
✓ Ségou	75	25	
✓ Mopti	71	29	
✓ Tombouctou	79	21	
✓ Gao	80	20	
✓ Kidal	50	50	
✓ Bamako	42	58	
Total	68	32	

Une des raisons de la faible participation aux élections serait la non possession d'une quelconque pièce d'identité. Ainsi au Mali, seulement 42% des citoyens possèdent une carte d'identité, 4% un passeport ou un permis de conduire. Cette possession est très sensible au milieu, au sexe et au niveau d'éducation (Tableau 3.2.3). En milieu rural, seulement 32% des citoyens possèdent une carte d'identité, ce sont 25% des femmes, 22% des analphabètes et 19% des ménagères.

Tableau 3.2.3. Posséder les pièces d'identité suivantes

	Carte d'identité	Passeport	Permis de conduire	Carte d'électeur	Autre
Milieu					
✓ Urbain	68	6	10	70	18
✓ Rural	32	4	2	73	18
Sexe					
✓ Homme	59	6	6	79	28
✓ Femme	25	3	1	64	9
Niveau d'éducation					
✓ Sans éducation formelle	22	2	1	67	16
✓ Education informelle	40	3	3	73	20
✓ Primaire inachevé	55	4	5	77	18
✓ Primaire achevé	74	9	14	77	16
✓ Secondaire inachevé	77	15	2	79	27
✓ Secondaire achevé	96	11	9	72	26
✓ Post-secondaire	97	10	23	95	24
Age					
✓ jusqu'à 30 ans	37	3	3	58	12
✓ 31 – 40 ans	43	2	3	76	13
✓ 41 – 50 ans	48	7	4	79	21
✓ 51 – 60 ans	50	6	6	82	24
✓ plus de 60 ans	35	6	4	95	28
CSP					
✓ Agriculteur	37	4	1	77	24
✓ Ouvrier	58	5	9	64	33
✓ Artisan	51	8	15	85	13
✓ Employé	82	8	7	81	26
✓ Commerçant	53	3	7	69	16
✓ Militaire	89	11	22	89	44
✓ Profession libérale	92	17	8	92	8
✓ Elève/étudiant	66		4	54	13
✓ Ménagère	19	3		64	8
✓ Autres	50	4	11	76	20
Région					
✓ Kayes	41	12	1	66	17
✓ Koulikoro	38	2	2	63	19
✓ Sikasso	42	3	3	78	32
✓ Ségou	28	2	4	79	13
✓ Mopti	34	3	2	82	8
✓ Tombouctou	40	3	3	59	23
✓ Gao	44		2	44	18
✓ Kidal	67		17	80	20
✓ Bamako	80	7	17	72	15
Total	42	4	4	72	18

Au-delà de la non possession d'une pièce d'identité, la désaffection des urnes pourrait également s'expliquer par l'absence d'une longue culture du vote libre et honnête. Elle exprimerait en outre une crise de la démocratie représentative. Cet état de fait serait aggravé par le sentiment chez les électeurs que les élus ne décident finalement pas grand-chose dans un contexte de mondialisation qui confère le premier rôle aux institutions financières internationales. Cela enlève au vote tout réel enjeu direct de pouvoir. Seulement la moitié des citoyens estime que les élections assurent que les députés reflètent les opinions des électeurs, encore moins chez les femmes et les personnes de plus de 40 ans (Tableau 3.2.4).

Tableau 3.2.4. Les élections assurent-elles que les députés reflètent les opinions des électeurs

	Pas du tout bien	Pas très bien	Bien	Très bien	Ne sais pas
Milieu					
✓ Urbain	14	35	40	4	7
✓ Rural	15	23	41	11	10
Sexe					
✓ Homme	15	27	42	9	7
✓ Femme	14	25	40	8	13
Age					
✓ jusqu'à 30 ans	12	29	41	10	8
✓ 31 – 40 ans	14	29	44	9	4
✓ 41 – 50 ans	13	27	40	8	12
✓ 51 – 60 ans	18	22	40	10	10
✓ plus de 60 ans	19	20	38	7	16
Total	15	26	41	9	9

De la même manière, seulement 45% des personnes interrogées pensent que les élections permettent aux électeurs de révoquer les dirigeants, ce qui enlève au citoyen le droit de contrôle sur les actes des dirigeants (Tableau 3.2.5). Ce sentiment de frustration est encore plus poussé en milieu urbain (35%).

Tableau 3.2.5. Les élections permettent aux électeurs de révoquer les dirigeants ...

	Pas du tout bien	Pas très bien	Bien	Très bien	Ne sais pas
Milieu					
✓ Urbain	27	30	26	9	8
✓ Rural	21	22	33	16	8
Sexe					
✓ Homme	22	26	32	15	5
✓ Femme	23	23	31	12	11
Age					
✓ jusqu'à 30 ans	23	25	33	13	6
✓ 31 – 40 ans	24	27	31	14	4
✓ 41 – 50 ans	19	27	29	15	10
✓ 51 – 60 ans	29	20	31	12	8
✓ plus de 60 ans	20	20	32	13	15
Total	23	24	31	14	8

L'abstention est accentuée par le sentiment chez les électeurs que les politiciens font des promesses seulement pour se faire élire (94%). Le vote se réduit ainsi à un simple transfert de parcelle de pouvoir de l'électeur contre de simples promesses de campagne (Tableau 3.2.6).

Tableau 3.2.6. Les politiciens font des promesses seulement pour se faire élire

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	1	98	1
✓ Rural	5	93	2
Sexe			
✓ Homme	4	94	2
✓ Femme	4	94	2
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	4	94	2
✓ 31 – 40 ans	4	95	1
✓ 41 – 50 ans	3	96	1
✓ 51 – 60 ans	6	92	2
✓ plus de 60 ans	5	93	2
Total	4	94	2

Ce sentiment est renforcé par le fait que seulement 42% des citoyens estiment que les politiciens tiennent leurs promesses de campagne. Ce pourcentage baisse avec l'âge (Tableau 3.2.7).

Tableau 3.2.7. Les politiciens tiennent leurs promesses de campagne

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	52	46	2
✓ Rural	57	40	3
Sexe			
✓ Homme	59	39	2
✓ Femme	52	44	4
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	51	47	2
✓ 31 – 40 ans	56	42	2
✓ 41 – 50 ans	58	39	3
✓ 51 – 60 ans	57	39	4
✓ plus de 60 ans	58	37	5
Total	55	42	3

Ce résultat est encore conforté par le sentiment mitigé que les politiciens font de leur mieux pour promouvoir le développement (Tableau 3.2.8).

Tableau 3.2.8. Les politiciens font de leur mieux pour promouvoir le développement

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	44	54	2
✓ Rural	40	57	3
Sexe			
✓ Homme	42	56	2
✓ Femme	40	57	3
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	41	58	1
✓ 31 – 40 ans	42	56	2
✓ 41 – 50 ans	41	55	4
✓ 51 – 60 ans	36	60	4
✓ plus de 60 ans	43	52	5
Total	41	56	3

L'écart entre électeurs et candidats continuera de se creuser aussi longtemps que la corruption électorale restera la tentative privilégiée d'amener les citoyens aux urnes. Ils sont 91% à affirmer que les politiciens offrent des cadeaux aux

électeurs pendant la campagne (Tableau 3.2.9). Ainsi, la démocratie malienne se trouve rabaissée par des pratiques d'achat de conscience des plus démunis.

Tableau 3.2.9. Les politiciens offrent des cadeaux aux électeurs pendant la campagne

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	2	97	1
✓ Rural	9	89	2
Sexe			
✓ Homme	6	92	2
✓ Femme	8	90	2
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	6	93	1
✓ 31 – 40 ans	6	93	1
✓ 41 – 50 ans	6	93	1
✓ 51 – 60 ans	11	87	2
✓ plus de 60 ans	9	87	4
Total	7	91	2

Près d'un malien sur trois (29%) témoigne avoir fait l'objet d'achat de conscience aux élections de 2002. Cette pratique serait encore plus courante chez les jeunes de moins de 30 ans et chez les femmes (Tableau 3.2.10).

Tableau 3.2.10. Aux élections de 2002, vous a-t-on offert quelque chose en échange de votre voix

	Jamais	Oui	Sans expérience	Ne sais pas
Milieu				
✓ Urbain	64	28	8	
✓ Rural	57	29	13	1
Sexe				
✓ Homme	61	28	11	
✓ Femme	57	29	13	1
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	54	33	12	1
✓ 31 – 40 ans	63	26	10	1
✓ 41 – 50 ans	60	32	8	
✓ 51 – 60 ans	59	28	12	1
✓ plus de 60 ans	61	22	16	1
Total	59	29	11	1

3.3. Caractéristiques de l'électeur

Le traitement des données d'enquêtes permet d'identifier un certain nombre de caractéristiques de l'électeur au Mali. Ainsi, il est majoritairement de profession libérale, militaire ou employé de bureau, toutes professions restant minoritaires comparativement aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants, aux élèves et étudiants et aux ménagères, catégories socioprofessionnelles dominantes mais dont la participation au vote est beaucoup plus faible (Tableau 3.3.1).

Tableau 3.3.1. Répartition des votants corrigés par CSP, et par sexe et par région

	Agriculteur	Ouvrier	Artisan	Employé	Comçant	Militaire	Prof. lib	Elève	Ménagère	Autres
Sexe										
✓ Homme	38	55	47	68	45	78	90	39		47
✓ Femme	14	19	34	50	34		50	19	12	33
Région										
✓ Kayes	29	33	25	57	44	100	100	25	13	
✓ Koulikoro	32	56	14	60	35	100		11	11	27
✓ Sikasso	44	47	50	62	36	100		30	7	50
✓ Ségou	27	50	53	75	13				9	25
✓ Mopti	33		30	71	47		100	40	9	33
✓ Tombouctou	26	20		25					24	
✓ Gao	23	25		33				33	7	100
✓ Kidal	33				100				50	
✓ Bamako		55	60	75	67	50	67	64	31	64
Total	32	40	42	64	39	78	83	32	12	42

Corrélativement aux CSP, la participation au vote est plus l'affaire des salariés (58%) que des non salariés (34%). En somme, l'électeur est un salarié avec au moins le niveau d'éducation primaire achevé et vivant de préférence en milieu urbain (Tableau 3.3.2).

Tableau 3.3.2. Le taux de participation corrigé selon le statut salarial et le milieu, le sexe, etc.

	Non salarié	Salarié	Total
Milieu			
✓ Urbain	55	77	61
✓ Rural	28	44	30
Sexe			
✓ Homme	46	65	51
✓ Femme	22	40	24
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	20	29	21
✓ Education informelle	32	49	35
✓ Primaire inachevé	49	50	49
✓ Primaire achevé	64	90	71
✓ Secondaire inachevé	68	67	68
✓ Secondaire achevé	83	77	79
✓ Post-secondaire	80	95	89
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	28	45	31
✓ 31 – 40 ans	34	58	37
✓ 41 – 50 ans	39	62	45
✓ 51 – 60 ans	41	79	49
✓ plus de 60 ans	31	31	31
Région			
✓ Kayes	37	72	41
✓ Koulikoro	31	88	34
✓ Sikasso	38	52	41
✓ Ségou	26	32	27
✓ Mopti	28	88	34
✓ Tombouctou	25		24
✓ Gao	21	40	23
✓ Kidal	60		60
✓ Bamako	69	81	73
Total	34	58	38

Ces quelques caractéristiques de l'électeur sont en conformité avec le fort taux d'abstention au Mali. L'intensité de la participation électorale dépend de paramètres les moins partagés par la majorité des citoyens, tels que profession, éducation, salariat, etc. Aussi longtemps que ces paramètres resteront l'apanage d'une minorité de citoyens, le vote sera difficilement populaire au Mali. Pour ne prendre que le cas de l'éducation, on observe une trop nette démarcation entre les analphabètes et les autres. Ainsi, le taux de participation aux élections chez les premiers est de 17% contre 70% chez les personnes ayant le niveau secondaire

achevé et 82% au-delà (Tableau 3.3.3). Le taux de participation est de 100% à Ségou au-delà du primaire achevé.

Tableau 3.3.3. Répartition des votants corrigés par niveau d'éducation et par région

	Sans éducation	Education Informelle	Primaire inachevé	Primaire achevé	Secondaire inachevé	Secondaire achevé	Post secondaire
Milieu							
✓ Urbain	37	33	49	62	56	73	86
✓ Rural	14	28	40	56	62	65	70
Région							
✓ Kayes	17	29	51	50	50	80	67
✓ Koulikoro	14	29	44	57	70	75	100
✓ Sikasso	23	41	44		56	80	83
✓ Ségou	13	27	36	50	100	100	100
✓ Mopti	10	26	45	67	57	86	100
✓ Tombouctou	15	38	43				
✓ Gao	27	7	18	100		25	50
✓ Kidal	100	33	100				
✓ Bamako	43	31	50	68	75	71	88
Total	17	29	42	58	58	70	82

Au Mali, de par sa dominance intellectuelle et de profession libérale, l'élection apparaît comme un corps étranger difficilement conciliable avec la prédominance de paysans, d'analphabètes et de ruraux. Des actions vigoureuses en faveur de l'éducation contribueront certainement à améliorer le taux de participation au vote.

3.4. Les intentions de vote

Avant de décrypter les réponses à la question "Si des élections présidentielles avaient eu lieu demain, pour le candidat de quel parti voteriez-vous", le présent rapport fait d'abord le point de ceux qui seraient susceptibles de prendre part à de telles élections. Ainsi, ils ne seraient que 28% à y participer avec seulement 23% en milieu rural, 17% chez les femmes et 13% chez les analphabètes (Tableau 3.4.1). Ces résultats devraient tempérer l'euphorie des partis dont le candidat serait gagnant, ce d'autant plus qu'il ne faut pas oublier que si la participation aux élections détermine le caractère démocratique d'une société alors le Mali figurerait difficilement parmi les pays démocratiques.

Tableau 3.4.2. Votera corrigé si élection demain

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	43	43	14
✓ Rural	61	23	16
Sexe			
✓ Homme	47	40	13
✓ Femme	65	17	18
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	63	23	14
✓ 31 – 40 ans	57	30	13
✓ 41 – 50 ans	47	35	18
✓ 51 – 60 ans	45	40	15
✓ plus de 60 ans	60	19	21
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	66	13	21
✓ Education informelle	62	26	12
✓ Primaire inachevé	49	39	12
✓ Primaire achevé	33	53	14
✓ Secondaire inachevé	38	56	6
✓ Secondaire achevé	26	63	11
✓ Post-secondaire	13	76	11
Région			
✓ Kayes	68	29	3
✓ Koulikoro	64	25	11
✓ Sikasso	42	27	31
✓ Ségou	69	21	10
✓ Mopti	57	28	15
✓ Tombouctou	51	23	26
✓ Gao	58	18	24
✓ Kidal	33	50	17
✓ Bamako	31	52	17
Total	56	28	16

L'abstention serait encore plus forte chez les citoyens qui ne sentent proches d'aucun parti politique (Tableau 3.4.2). A contrario, la participation serait plus forte chez les militants de l'US-RDA (60%), du CNID (56%) ou du RPM (50%), ces partis ayant en commun la résistance à l'épreuve du temps, bien sûr à des degrés divers.

Tableau 3.4.2. Votera corrigé si élection demain selon votre parti politique...

	Ne votera pas	Votera	Ne sais pas	Total
ADEMA	59	32	9	19
RPM	46	50	4	10
CNID	44	56		3
US-RDA	30	60	10	1
PARENA	53	41	6	3
MPR	60	40		1
BDIA	43	43	14	1
UDD	65	35		1
URD	50	47	3	6
Mouvement citoyen	62	31	7	13
Autres	61	31	8	3
Proche d'aucun parti	59	13	28	39
Total	56	28	16	100

Les citoyens qui ne sentent proches d'aucun parti sont en même temps les plus indécis sur leurs intentions réelles de prendre part ou non au vote (28%). Il est étonnant que les gens qui se déclarent très proches d'un parti soient aussi indécis (17%) et majoritairement abstentionnistes (58%). Le militantisme n'induit pas systématiquement un quelconque comportement électoral (Tableau 3.4.3).

Tableau 3.4.3. Votera corrigé si élection demain selon qu'on est proche ou non d'un parti politique...

	Ne votera pas	Votera	Ne sais pas	Total
Très proche	58	25	17	
Quelque peu proche	56	40	4	
Pas très proche	51	43	6	
Pas du tout proche	59	13	28	
Total	56	28	16	100

Les suffrages iraient au candidat du mouvement citoyen (26%) devant celui de l'ADEMA (18%) ou du RPM (11%). Les militants du mouvement citoyen ainsi que ceux de l'URD voteraient à 82% pour leur propre candidat. Cette loyauté ne serait que de 68% à l'ADEMA et 67% au PARENA (Tableau 3.4.4).

Tableau 3.4.4. Votera corrigé parti si élection demain selon parti politique...

	Mouvement citoyen	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	Autres partis	Ne sais pas
Mvement citoyen	82	1	1	4	1	1	4	7
ADEMA	14	68	2	2			4	9
RPM	10	3	75		2		6	4
URD	8		1	82			4	3
CNID	12		3		79		3	
PARENA	15	3				67	9	6
Autres partis	12	4					73	8
Total	26	18	11	7	3	2	17	10

Ces résultats sont presque insensibles au degré de militantisme des répondants (Tableau 3.4.5). Les citoyens qui ne sentent proches d'aucun parti pourraient voter le candidat du mouvement citoyen. Les militants très proches de l'ADEMA voteraient moins le candidat de ce parti.

Tableau 3.4.5. Votera parti si élection demain selon parti politique...

	Mvement citoyen	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	Autres partis	Ne sais pas
Très proche	28	17	10	9	3	2	9	17
Quelque peu proche	27	22	15	11	5	4	7	4
Pas très proche	26	25	12	10	5	3	7	5
Pas du tout proche	23	11	7	3		1	26	29
Total	26	18	11	7	3	2	17	10

4. Activisme civique et participation politique

La participation des citoyens à la vie publique se mesure par leur intérêt à la politique, leurs implications dans les actions communautaires et le réseau social qu'ils tissent les uns avec les autres.

4.1. Intérêt à la politique

En régime démocratique, les libertés dont jouissent les citoyens induisent chez eux un certain intérêt à la chose publique. Cet intérêt peut se mesurer par l'accès à l'actualité, la connaissance des noms de certains élus, l'implication effective dans les affaires publiques et la vision des politiques gouvernementales en particulier dans le domaine de l'éducation ou de la santé.

Plus de neuf maliens sur dix (92%) ont accès à l'actualité par une quelconque des nombreuses sources d'information, la radio étant de loin la source la mieux partagée (91%) suivie de la télévision (64%) loin devant les journaux écrits (17%). La presse écrite est l'apanage des citoyens, surtout les hommes, et avec un niveau élevé d'éducation (Tableau 4.1.1).

Tableau 4.1.1. Accès à l'actualité par sexe, ...

	Radio	Télé	Journaux	Une quelconque
Milieu				
✓ Urbain	98	92	34	98
✓ Rural	89	54	10	90
Sexe				
✓ Homme	94	67	25	95
✓ Femme	88	61	8	89
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	93	75	19	95
✓ 31 – 40 ans	93	70	19	93
✓ 41 – 50 ans	92	69	20	94
✓ 51 – 60 ans	91	62	18	90
✓ plus de 60 ans	84	36	7	84
Niveau d'éducation				
✓ Sans éducation formelle	86	49	3	87
✓ Education informelle	93	64	10	93
✓ Primaire inachevé	96	76	22	97
✓ Primaire achevé	95	91	51	98
✓ Secondaire inachevé	98	92	60	100
✓ Secondaire achevé	95	95	67	100
✓ Post-secondaire	100	100	74	100
CSP				
✓ Agriculteur	91	52	11	91
✓ Ouvrier	89	72	17	92
✓ Artisan	95	78	15	97
✓ Employé	98	84	54	98
✓ Commerçant	95	77	17	96
✓ Militaire	89	89	44	89
✓ Profession libérale	100	100	50	100
✓ Elève/étudiant	94	94	52	100
✓ Ménagère	86	59	4	88
✓ Autres	91	59	29	91
Région				
✓ Kayes	94	59	18	94
✓ Koulikoro	89	65	16	89
✓ Sikasso	90	64	15	91
✓ Ségou	92	64	9	93
✓ Mopti	86	52	11	89
✓ Tombouctou	93	60	7	95
✓ Gao	84	46	14	84
✓ Kidal	80	60		80
✓ Bamako	100	100	45	100
Total	91	64	17	92

Interrogés sur le nom de certains élus, les maliens connaissent le nom de leur député à l'Assemblée nationale seulement dans 38% des cas, celui du maire de leur commune dans 65% des cas et le président de l'Assemblée nationale n'est "familier" qu'à 41% des maliens (Tableau 4.1.2). Les ruraux ont une plus grande connaissance du nom de leur maire (72%) que les citadins (46%). La connaissance de ces personnalités augmente avec le niveau d'éducation. A Bamako, seulement 15% des personnes sondées connaissent le nom de leur maire et 17% celui de leur député.

Tableau 4.1.2. Connais le nom de...

	Son député à l'Assemblée nationale	Le maire de sa commune	Le Président de l'Assemblée nationale
Milieu			
✓ Urbain	37	46	65
✓ Rural	39	72	32
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	26	58	20
✓ Education informelle	39	70	39
✓ Primaire inachevé	51	73	53
✓ Primaire achevé	49	56	74
✓ Secondaire inachevé	65	66	87
✓ Secondaire achevé	61	79	91
✓ Post-secondaire	50	55	97
Région			
✓ Kayes	42	61	36
✓ Koulikoro	40	74	41
✓ Sikasso	38	63	31
✓ Ségou	35	67	35
✓ Mopti	45	84	36
✓ Tombouctou	49	80	44
✓ Gao	46	78	34
✓ Kidal	100	100	40
✓ Bamako	17	15	80
Total	38	65	41

Lié à l'ignorance du nom de leurs représentants, les maliens ignorent tout autant le parti qui a le plus de sièges à l'Assemblée nationale (12%) ou le nom de l'institution qui établit la constitutionnalité des lois (3%). Aux élections des 14 et 28 juillet 2002, le RPM a obtenu sur les 149 sièges, 46 devant l'ADEMA (45) et le CNID (13). La vérification de la constitutionnalité d'une loi est la prérogative

de la Cour constitutionnelle. Par contre, ils sont 63% à trouver le nombre de fois qu'un mandat présidentiel est renouvelable (Tableau 4.1.3)

Tableau 4.1.3. Connais la bonne réponse ...

	Le parti qui a le plus de sièges à l'Assemblée nationale	Le nombre de fois que quelqu'un peut être élu Président	Qui vérifie la constitutionnalité d'une loi
Milieu			
✓ Urbain	19	77	6
✓ Rural	9	58	2
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	5	47	
✓ Education informelle	11	67	
✓ Primaire inachevé	18	71	2
✓ Primaire achevé	17	86	9
✓ Secondaire inachevé	19	92	6
✓ Secondaire achevé	26	96	26
✓ Post-secondaire	34	100	29
Région			
✓ Kayes	12	64	3
✓ Koulikoro	13	76	3
✓ Sikasso	5	56	1
✓ Ségou	12	59	1
✓ Mopti	9	58	3
✓ Tombouctou	10	52	5
✓ Gao	22	50	6
✓ Kidal	10	75	
✓ Bamako	22	77	5
Total	12	63	3

Quant à leur intérêt pour les affaires publiques, les maliens sont à 69% intéressés. Ils étaient 75% en 2002, soit un léger recul de l'intérêt des citoyens à la vie politique. L'intérêt reste plus manifeste dans les professions libérales et chez les employés ainsi que chez les hommes de façon plus générale (Tableau 4.1.4).

Tableau 4.1.4. Intéressé par les affaires publiques

	Pas intéressé	Intéressé	Ne sais pas
Sexe			
✓ Homme	26	74	
✓ Femme	36	64	
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	31	69	
✓ 31 – 40 ans	32	67	1
✓ 41 – 50 ans	27	73	
✓ 51 – 60 ans	25	75	
✓ plus de 60 ans	37	62	1
Niveau d'éducation			
✓ Sans éducation formelle	37	62	1
✓ Education informelle	29	71	
✓ Primaire inachevé	30	70	
✓ Primaire achevé	26	74	
✓ Secondaire inachevé	12	88	
✓ Secondaire achevé	7	93	
✓ Post-secondaire	16	84	
CSP			
✓ Agriculteur	32	67	1
✓ Ouvrier	23	75	2
✓ Artisan	33	67	
✓ Employé	16	84	
✓ Commerçant	35	65	
✓ Militaire	22	78	
✓ Profession libérale	8	92	
✓ Elève/étudiant	28	72	
✓ Ménagère	36	64	
✓ Autres	20	80	
Total	31	69	

En dehors de l'intérêt aux affaires publiques, les citoyens affichent une bonne connaissance de la politique gouvernementale en matière d'éducation et de santé. Ainsi, 72% des répondants pensent que le Gouvernement n'a pas de politique d'éducation primaire gratuite et 75% qu'il n'a pas de politique de soins de santé gratuits (Tableau 4.1.5).

Tableau 4.1.5. Vous pensez que le Gouvernement n'a pas une politique

	Education primaire gratuite	Soins de santé gratuits
Milieu		
✓ Urbain	65	67
✓ Rural	74	78
Age		
✓ jusqu'à 30 ans	69	73
✓ 31 – 40 ans	73	74
✓ 41 – 50 ans	71	77
✓ 51 – 60 ans	73	78
✓ plus de 60 ans	73	74
Niveau d'éducation		
✓ Sans éducation formelle	71	75
✓ Education informelle	72	74
✓ Primaire inachevé	75	79
✓ Primaire achevé	65	63
✓ Secondaire inachevé	66	69
✓ Secondaire achevé	65	74
✓ Post-secondaire	68	76
Région		
✓ Kayes	74	78
✓ Koulikoro	67	70
✓ Sikasso	89	90
✓ Ségou	76	76
✓ Mopti	67	68
✓ Tombouctou	57	93
✓ Gao	74	88
✓ Kidal	80	100
✓ Bamako	46	44
Total	72	75

Confrontés à des situations d'injustice, les citoyens privilégieraient le dépôt de plaintes aux manifestations ou à l'offre de pots de vin (Tableau 4.1.6). Ceci est notamment vrai lorsque quelqu'un est injustement suspecté de vol (50%) ou que la police arrête un innocent (57%) ou encore qu'une terre soit confisquée à tort (78%). Dans le cas particulier de reports successifs par l'administration de délais pour l'octroi d'une quelconque autorisation, soit le citoyen continuera d'attendre sans souci (32%) soit usera de relations (22%) soit encore ne ferait rien du tout (16%).

Tableau 4.1.6. Que feriez-vous pour vous sortir des situations suivantes

	Pas de souci	Déposer une plainte	User des relations	Offrir pot de vin	Manifester	Autres	Rien	Ne sais pas
Délais repoussés	32	15	22	9	1	3	16	2
Soustrait des listes électorales	23	35	16	1	2	6	15	2
Suspecter un agent d'école/santé de vol	12	50	15	1	4	7	10	1
La police a arrêté un innocent	8	57	20	3	1	3	6	2
Terre familiale confisquée	3	78	13	1		3	2	

L'intérêt à la politique se manifeste également par la fréquence des discussions politiques entre amis ou proches. Sur ce point, les maliens sont bien divisés, n'étant que 21% à discuter fréquemment de questions politiques, 44% à en discuter occasionnellement et 35% à n'en jamais discuter (Tableau 4.1.7).

Tableau 4.1.7 Discutez-vous de questions politiques avec les amis

	%
Jamais	35
Occasionnellement	44
Fréquemment	21

Ces résultats s'expliquent par le sentiment général que les maliens pensent qu'ils ne sont pas écoutés en politique (40%). Mais, lorsqu'ils sont adhérent d'une quelconque organisation de la société civile (groupe religieux, syndicat, association paysanne, association d'affaires ou d'entraide, etc.), ils sont seulement 34% à penser qu'ils ne sont pas écoutés (Tableau 4.1.8).

Tableau 4.1.8. Pensez-vous qu'en politique les amis et les voisins ne vous écoutent pas ...

	Non adhérent	Adhérent	Total
Désaccord	31	45	35
Accord	43	34	40
Ni accord ni désaccord	16	16	16
Ne sais pas	10	5	9
Total	100	100	100

L'autre explication à la faible intensité des débats politiques réside dans le sentiment que les gens ont que "le Gouvernement et la politique sont si compliqué qu'il est à ne rien y comprendre". Ce sentiment est indifférent que l'on soit adhérent ou non d'une organisation de la société civile (Tableau 4.1.9).

Tableau 4.1.9. Pensez-vous que le Gouvernement et la politique semblent si compliqués, à ne rien ...

	Non adhérent	Adhérent	Total
Désaccord	18	22	19
Accord	64	60	63
Ni accord ni désaccord	10	13	11
Ne sais pas	8	5	7
Total	100	100	100

La participation aux consultations électorales ou l'adhésion à un parti politique sont d'autres manifestations de son intérêt pour la politique. Ils sont 39% à ne se tenir proches d'aucun parti politique et les abstentionnistes se recrutent majoritairement dans ce lot. En général, les militants des partis ont un plus faible taux d'abstention (Tableau 4.1.10)

Tableau 4.1.10. Avez-vous voté corrigé aux dernières élections nationales selon votre parti politique...

	N'a pas voté	Voté	Total
ADEMA	66	34	19
RPM	46	54	10
CNID	41	59	3
US-RDA	40	60	1
PARENA	49	51	3
MPR	60	40	2
BDIA	71	29	1
UDD	65	35	1
URD	53	47	6
Mouvement citoyen	67	33	13
Ne se sent proche d'aucun parti	81	19	39
Autres	69	31	2
Total	68	32	100

Indifféremment des partis, le militantisme induit chez le citoyen une plus grande participation au vote, même si, là encore le boycott des urnes est la chose la mieux partagée au Mali (Tableau 4.1.11).

Tableau 4.1.12. *Avez-vous voté corrigé aux dernières élections nationales selon qu'un soit proche d'un parti ...*

	Pas voté	Voté	Total
Très proche	68	32	13
Quelque peu proche	60	40	21
Pas très proche	55	45	27
Pas du tout proche	81	19	39
Total	68	32	100

4.2. Participation aux actions communautaires

Supprimé : ¶

Les enquêtes Afrobaromètre révèlent en général que les maliens participent plus activement à la vie communautaire qu'à la vie institutionnelle moderne. Aussi participent-ils plus aux organismes communautaires qu'aux élections ou aux meetings de partis politiques. Ainsi, 62% des personnes interrogées déclarent avoir participé à une réunion de la communauté au cours de l'année. Cette participation est encore plus forte en milieu rural ou chez les hommes et elle augmente avec l'âge (Tableau 4.2.1).

Tableau 4.2.1. *Avez-vous participé à une réunion de la Communauté*

	Non	Oui
Milieu		
✓ Urbain	45	55
✓ Rural	36	64
Sexe		
✓ Homme	28	72
✓ Femme	48	52
Age		
✓ jusqu'à 30 ans	52	48
✓ 31 – 40 ans	41	59
✓ 41 – 50 ans	27	73
✓ 51 – 60 ans	27	73
✓ plus de 60 ans	32	68
Total	38	62

De même, 44% des citoyens sont adhérents à un organisme de la société civile, en particulier, syndicat/association paysanne ou comité de développement/association d'entraide. L'adhésion à de tels organismes est plus prononcé chez les agriculteurs et augmente avec l'âge (Tableau 4.2.2).

Tableau 4.2.2. Vous êtes adhérent de ...

	Groupe religieux	Syndicat / association professionnelle paysanne	association	Comité de développement ou association d'entraide
Milieu				
✓ Urbain	8	6	4	6
✓ Rural	10	18	6	19
Sexe				
✓ Homme	14	19	7	15
✓ Femme	5	10	4	16
Age				
✓ jusqu'à 30 ans	4	7	1	10
✓ 31 – 40 ans	8	11	6	14
✓ 41 – 50 ans	9	21	8	24
✓ 51 – 60 ans	17	25	14	21
✓ plus de 60 ans	16	17	4	11
CSP				
✓ Agriculteur	14	24	6	20
✓ Ouvrier	6	8	6	13
✓ Artisan	11	15	11	16
✓ Employé	14	18	11	12
✓ Commerçant	7	10	4	16
✓ Militaire	11	22	11	11
✓ Profession libérale	17	25	17	42
✓ Elève/étudiant	2	6	2	6
✓ Ménagère	2	5	3	12
✓ Autres	20	13	4	7
Total	9	15	5	15

Une des manifestations de la participation à la vie communautaire consiste à prendre part aux services religieux (74%), indépendamment de l'adhésion à un groupe religieux (Tableau 4.2.3). D'ailleurs, l'adhésion à des groupes religieux a baissé de 2002 à 2005, passant de 25% à 9% au profit des associations paysannes et autres comités de développement.

Tableau 4.2.3. Assistez-vous à des services religieux

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	27	73	
✓ Rural	25	75	
Sexe			
✓ Homme	13	87	
✓ Femme	38	61	1
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	35	64	1
✓ 31 – 40 ans	26	74	
✓ 41 – 50 ans	24	76	
✓ 51 – 60 ans	15	85	
✓ plus de 60 ans	18	82	
Région			
✓ Kayes	28	72	
✓ Koulikoro	38	62	
✓ Sikasso	22	78	
✓ Ségou	28	72	
✓ Mopti	5	95	
✓ Tombouctou	32	68	
✓ Gao	28	72	
✓ Kidal	20	80	
✓ Bamako	32	67	1
Total	26	74	

En dehors de la vie communautaire, la participation des citoyens à d'autres formes de manifestation de la vie publique reste marginale. Seulement 33% des personnes interrogées se seraient unies à d'autres pour soulever un problème (Tableau 4.2.4). Il n'est pas encore courant que les gens s'unissent pour interroger les élus ou exiger de l'administration une quelconque prestation de services.

Tableau 4.2.4. Vous êtes-vous unis à d'autres pour soulever un problème

	Non	Oui
Milieu		
✓ Urbain	71	29
✓ Rural	65	35
Sexe		
✓ Homme	59	41
✓ Femme	74	26
Age		
✓ jusqu'à 30 ans	78	22
✓ 31 – 40 ans	69	31
✓ 41 – 50 ans	55	45
✓ 51 – 60 ans	52	47
✓ plus de 60 ans	68	32
Total	67	33

Tout aussi rarement, les citoyens manifestent leur mécontentement dans des mouvements collectifs de protestation. Seulement 6% des sondés déclarent avoir participé à une manifestation publique de protestation au cours de l'année (Tableau 4.2.5). Ce pourcentage est en léger recul par rapport à 2002 où il était de 9%.

Tableau 4.2.5. Avez-vous participé à une manifestation de protestation

	Non	Oui	Ne sais pas
Milieu			
✓ Urbain	91	8	1
✓ Rural	94	6	
Sexe			
✓ Homme	92	7	1
✓ Femme	94	5	1
Age			
✓ jusqu'à 30 ans	92	8	
✓ 31 – 40 ans	95	4	1
✓ 41 – 50 ans	89	10	1
✓ 51 – 60 ans	94	5	1
✓ plus de 60 ans	95	4	1
Total	93	6	1

4.3. Réseau social

Le réseau social est l'ensemble des réseaux de contact des individus ou des communautés dont découlent les normes de confiance et de réciprocité. Son intensité est ici mesurée par le contact des citoyens avec certaines personnalités, la confiance qu'ils portent les uns envers les autres, l'identité de groupe et l'importance de cette identité par rapport à la citoyenneté.

Au chapitre des contacts avec un certain nombre de personnalités, les citoyens recourent volontiers à un conseiller communal (29%) pour résoudre un problème (Tableau 4.3.1), soit une augmentation par rapport à 2002 (24%). Ensuite viennent le chef religieux (23%) et le chef coutumier (22%). Chez les femmes, le premier recours reste le chef religieux (18%) devant le conseiller communal (16%). Dans tous les cas, le recours à un député n'est signalé que par 9% des répondants, mais bien avant le ministre (4%).

Tableau 4.3.1. Avez-vous rencontré les personnalités suivantes pour résoudre un problème

	Un conseiller communal	Un député	Un ministre /... cabinet	Un dirigeant de parti politique	Un chef religieux	Un chef coutumier	Une autre personnalité
Milieu							
✓ Urbain	26	8	5	17	23	13	19
✓ Rural	31	10	4	17	29	26	23
Sexe							
✓ Homme	42	14	6	24	36	31	28
✓ Femme	16	5	2	10	18	14	15
Total	29	9	4	17	23	22	22

La principale raison du contact d'un conseiller communal porte sur des problèmes d'intérêt public tandis que celle du chef religieux est d'ordre personnel (Tableau 4.3.2). Très peu de contacts sont relatifs à des questions politiques (2 à 6% selon la personnalité contactée).

Tableau 4.3.2. Raison principale du contact de la personnalité

	Un conseiller communal	Un député	Un ministre /...cabinet	Un dirigeant de parti politique	Un chef religieux	Un chef coutumier	Une autre personnalité
Problème personnel	46	30	31	38	57	44	54
Problème d'intérêt public	49	63	58	54	37	53	40
Questions politiques	3	2	6	5	3	2	3
Autres raisons	2	5	5	3	3	1	3

Quel que soit leurs groupes ethniques, les maliens font majoritairement confiance aux gens (77%) sans méfiance excessive (23%). Quelques groupes sont nettement en deçà de ces taux (Tableau 4.3.3), les bellas (40%), les dogons et les bozos (64% chacun) et les miankas (65%).

Tableau 4.3.3. Faire confiance aux gens ou faire attention en traitant avec les gens

	Confiance	Méfiance	Ne sais pas
Groupe ethnique			
✓ Bambara	81	19	
✓ Peuhl	71	29	
✓ Sonrhaï	73	26	1
✓ Soninké	78	22	
✓ Malinké	81	19	
✓ Dogon	64	36	
✓ Bobo	76	24	
✓ Senufo	90	10	
✓ Mianka	70	30	
✓ Khassonké	65	35	
✓ Dafing	79	21	
✓ Kakolo	70	30	
✓ Tamasheq	72	22	
✓ Bozo	72	28	
✓ Maure	64	36	
✓ Mossi	91	9	
✓ Arabe	100		
✓ Samoko	71	29	
✓ Bella	40	60	
✓ Malien uniquement	89	11	
✓ Autres	87	11	2
Total	77	23	

En essayant de désagréer un peu plus la confiance des citoyens, il ressort que seulement 54% des gens font confiance aux membres d'autres groupes que les leurs et qu'ils se font mutuellement confiance dans 76% des cas, la confiance est presque totale pour les membres de sa propre famille (Tableau 4.3.4). Les groupes les plus méfiants vis-à-vis des membres d'autres groupes pourraient être les arabes (seulement 17% de confiance), les bellas (40%) et les sonrhais (41%).

Tableau 4.3.4. Confiance aux personnes suivantes

	Les membres de la famille	Les voisins	Les membres du groupe ethnique	Les Maliens d'autres groupes
Groupe ethnique				
✓ Bambara	92	77	76	49
✓ Peuhl	95	79	76	71
✓ Sonrhāi	95	75	75	41
✓ Soninké	85	71	76	46
✓ Malinké	83	75	69	45
✓ Dogon	100	91	94	70
✓ Bobo	88	81	81	57
✓ Senufo	91	54	69	58
✓ Mianka	91	61	64	42
✓ Khassonké	83	67	65	48
✓ Dafing	96	82	82	64
✓ Kakolo	85	68	63	58
✓ Tamasheq	90	72	72	53
✓ Bozo	94	83	83	67
✓ Maure	100	91	100	91
✓ Mossi	80	80	70	50
✓ Arabe	100	83	83	17
✓ Samoko	86	71	86	43
✓ Bella	100	100	80	40
✓ Malien uniquement	86	72	64	49
✓ Autres	98	87	80	61
Total	92	77	76	54

Près de la moitié (48%) des maliens pensent que les conditions économiques de leurs groupes ethniques son identiques à celles des autres, contre seulement 28% qui pensent qu'elles sont pires (Tableau 4.3.5). Les groupes qui estiment leurs conditions économiques pires, comparées à celles des autres sont principalement les tamasheq (56%), les arabes 50%) et les bobos (45%).

Tableau 4.3.5. Conditions économiques de son groupe comparées à celles des autres

	Pires	Meilleures	Identiques	Ne sais pas
Groupe ethnique				
✓ Bambara	29	14	56	1
✓ Peuhl	23	19	53	5
✓ Sonrhaï	38	15	47	
✓ Soninké	12	40	44	4
✓ Malinké	35	11	52	2
✓ Dogon	29	27	44	
✓ Bobo	45	10	43	2
✓ Senufo	21	24	48	7
✓ Mianka	30	9	58	3
✓ Khassonké	35	9	56	
✓ Dafing	25	14	57	4
✓ Kakolo	5	20	75	
✓ Tamasheq	56	22	17	5
✓ Bozo	39	17	44	
✓ Maure	18	27	55	
✓ Mossi	20	20	50	10
✓ Arabe	50	50		
✓ Samoko	43		57	
✓ Bella	40	20	40	
✓ Autres	33	34	29	4
Total	28	19	48	5

A l'inclusion des bellas, ce sont les mêmes groupes qui s'estiment injustement traités par le Gouvernement (Tableau 4.3.6).

Tableau 4.3.6. Membres de son groupe injustement traités par le Gouvernement

	Non	Oui	Ne sais pas
Groupe ethnique			
✓ Bambara	70	23	7
✓ Peuhl	70	24	6
✓ Sonrhaï	77	15	8
✓ Soninké	66	29	5
✓ Malinké	71	25	4
✓ Dogon	86	13	1
✓ Bobo	52	43	5
✓ Senufo	67	24	9
✓ Mianka	68	20	12
✓ Khassonké	61	39	
✓ Dafing	89	11	
✓ Kakolo	63	26	11
✓ Tamasheq	56	44	
✓ Bozo	56	33	11
✓ Maure	91	9	
✓ Mossi	70	20	10
✓ Arabe	83	17	
✓ Samoko	57	29	14
✓ Bella	40	60	
✓ Autres	86	7	7
Total	69	22	9

Au regard de leurs capacités présumées à influencer la politique, 46% des personnes interrogées pensent que leur groupe influence autant que tous les autres, et 31% moins (Tableau 4.3.7). Seulement 16% des répondants estiment que leurs groupes influencent plus la politique, mais ce pourcentage est de 34% chez les sonrhaïs.

Tableau 4.3.7. Influence de son groupe sur la politique comparée à celle des autres

	Moins	Plus	Autant	Ne sais pas
Groupe ethnique				
✓ Bambara	26	16	53	5
✓ Peuhl	33	14	48	5
✓ Sonrhaï	21	34	39	6
✓ Soninké	43	16	37	4
✓ Malinké	35	12	52	1
✓ Dogon	19	17	60	4
✓ Bobo	50	7	41	2
✓ Senufo	19	14	62	5
✓ Mianka	21	3	67	9
✓ Khassonké	70	4	26	
✓ Dafing	36	7	57	
✓ Kakolo	47	16	37	
✓ Tamasheq	67	17	16	
✓ Bozo	61	6	22	11
✓ Maure	64	9	27	
✓ Mossi	60		30	10
✓ Arabe	67		17	16
✓ Samoko	43		57	
✓ Bella	60	20	20	
✓ Autres	26	25	44	5
Total	31	16	46	7

Sur l'échelle de l'intensité de leur attachement à leur groupe ethnique, les Maliens manifestent autant d'intérêt à cette identité de groupe (42%) qu'à la citoyenneté malienne. Seulement 19% se sentent plus proches de leur groupe que de la citoyenneté et 14% l'inverse. Trois maliens sur vingt (15%) se sentent uniquement citoyens maliens sans référence au moindre groupe ethnique (Tableau 4.3.8).

Tableau 4.3.8. Choisir entre son groupe et être Malien

	Groupe uniquement	Plus groupe que malien	Autant groupe que malien	Plus malien que groupe	Uniquement malien
Groupe ethnique					
✓ Bambara	10	17	45	16	12
✓ Peuhl	8	13	48	17	14
✓ Sonrhai	5	22	27	6	40
✓ Soninké	17	19	37	17	10
✓ Malinké	18	24	32	12	14
✓ Dogon	7	22	58	3	10
✓ Bobo	7	26	43	10	14
✓ Senufo	3	22	52	21	2
✓ Mianka		18	61	15	6
✓ Khassonké	13	17	58	4	8
✓ Dafing	18	11	57	4	10
✓ Kakolo	11	16	47	21	5
✓ Tamasheq	6	11	33	6	44
✓ Bozo	11	34	22	22	11
✓ Maure		27	9	27	37
✓ Mossi	10	10	40	30	10
✓ Arabe		33	34		33
✓ Samoko		29		14	57
✓ Bella	20	40	20	20	
✓ Autres	4	27	36	24	9
Total	10	19	42	14	15

L'attachement au groupe ethnique tout en étant une revendication légitime induit un certain manque de liberté individuelle. Il se trouve renforcé par le fait que la famille joue encore un trop grand rôle dans la prise en charge sociale des individus en lieu et place des institutions publiques jusqu'ici peu impliquées dans la prise en charge des individus e.g. absence d'allocation de chômage, absence de subvention aux agriculteurs, suppression des bourses d'études et rétrécissement des internats scolaires, etc.

5. Les déterminants de la participation aux élections

Face à la désaffection jusqu'ici constatée des urnes, il importe de rechercher les déterminants de la participation des citoyens au vote. Pour ce faire, le sondage scrute d'abord les intentions de vote si des élections étaient organisées demain, permet ensuite d'établir la typologie du votant et fournit les éléments d'identification des prérequis électoraux.

5.1. De l'intention à la participation au vote

Dans les sondages Afrobaromètre, l'intention de voter n'est qu'une donnée d'opinion et pas une prédiction de ce que fera l'électeur. Mieux, déclarer à l'avance qu'on va voter pour tel ou tel candidat signifie au plus qu'on se déclare bon citoyen et gens sans problème avec les autorités constituées. A la question de savoir "si des élections présidentielles avaient lieu demain, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?", les répondants se déclarent favorables au candidat du mouvement citoyen à 26%, à celui de l'ADEMA à 18% (Tableau 5.1.1), indécis à (16%) et RPM à 11%. Cet ordre est légèrement différent selon le milieu.

Tableau 5.1.1. Pour le candidat de quel parti voter si élection demain

	Mvment citoyen	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	Autres partis	Ne sais pas
Milieu								
✓ Urbain	27	13	14	5	4	3	20	14
✓ Rural	25	19	9	8	3	2	18	16
Sexe								
✓ Homme	25	17	12	8	4	3	18	13
✓ Femme	26	18	9	7	2	2	18	18
Age								
✓ jusqu'à 30 ans	28	18	12	7	2	2	17	14
✓ 31 – 40 ans	26	19	12	8	4	2	16	13
✓ 41 – 50 ans	23	18	10	9	2	2	18	18
✓ 51 – 60 ans	29	13	9	9	4	4	17	15
✓ plus de 60 ans	21	18	8	2	3	2	25	21
Niveau d'éducation								
✓ Sans éducation	27	16	8	6	2	2	18	21
✓ Educ. informelle	28	19	12	7	2	2	17	13
✓ Prim. inachevé	27	19	11	8	4	3	16	12
✓ Primaire achevé	23	28	12	7	2	2	12	14
✓ Secnd. inachevé	26	15	13	17	9	6	8	6
✓ Second. achevé	16	21	16	9	5		21	12
✓ Post-secondaire	18	16	24		5		26	11
Région								
✓ Kayes	16	25	10	6	3	6	31	3
✓ Koulikoro	30	18	12	2	2	2	23	11
✓ Sikasso	27	10	9	7	3		13	31
✓ Ségou	27	18	9	9	4	3	20	10
✓ Mopti	32	19	8	12	1	1	11	16
✓ Tombouctou	28	28		12			5	27
✓ Gao	12	22	18	4	2	2	16	24
✓ Kidal		40			20		20	20
✓ Bamako	23	9	20	6	4	2	20	16
Total	26	18	11	7	3	2	17	16

Au regard des seules intentions de vote, on observe une légère baisse de la préférence pour le mouvement citoyen au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Une fois franchi le cap du secondaire, le RPM est le premier choix. L'électorat de l'ADEMA se concentre sur le primaire et le secondaire achevés

Les électeurs du mouvement citoyen se recruteraient majoritairement parmi les ruraux, les femmes et les citoyens qui n'ont pas franchi le cap du secondaire, ce qui en fait un mouvement de foule. Cet avantage pour ce regroupement peut facilement se muer en désavantage quand on sait que c'est dans cet électorat que se rencontrent les abstentionnistes. Cette mutation se produirait d'autant plus facilement que ce même électorat concentre une partie non négligeable des pauvres qui se sentant exclus se désintéresseraient davantage des politiciens considérés comme insensibles à leur sort.

De même, la perception des citoyens sur la manière dont certaines personnalités s'acquittent de leurs devoirs peut induire la participation au vote. De ce point de vue, ils sont 74% des répondants à approuver les actions du Président de la République contre 56% aux députés et 58% aux conseillers municipaux (Tableau 5.1.2). L'affiliation partidariaire des ces personnalités peut donc influencer le comportement électoral des citoyens.

Tableau 5.1.2. Approuve/désapprouve la manière dont les personnalités s'acquittent de leurs devoirs

	Désapprouve	Approuve	Ne sais pas
Le Président de la République	18	74	8
Les députés à l'Assemblée nationale	31	56	13
Votre conseiller municipal	34	58	8

5.2. Anthropologie du votant

Au regard des intentions de vote si des élections avaient lieu demain (Tableau 3.4.2), l'électeur serait majoritairement urbain (43% des intentions contre 23% pour le milieu rural), de sexe masculin (40% contre 17% aux femmes) et d'âge compris entre 31 et 60 ans (30 à 40% contre 23% pour les moins de 30 ans et 19% pour les plus de 60 ans).

L'intention de vote est aussi fonction du niveau d'éducation (Tableau 3.4.2). Elle est comprise entre 39 et 76% pour les électeurs qui ont été à l'école quel que soit le niveau atteint contre 13% pour les analphabètes. Les faibles taux de scolarisation au Mali, surtout aux niveaux secondaire et supérieur, ne sont pas de nature à favoriser la participation des citoyens au vote.

On admet généralement que l'affiliation aux partis politiques favorise la participation aux consultations électorales. C'est certainement au nom de ce lien que les partis bénéficient de financement public de leurs activités d'éducation civique. Les résultats (Tableau 3.4.2) montrent que les militants de l'US-RDA, du CNID et du RPM votent majoritairement, aux taux respectifs de 60, 56 et 50% contre 13% pour les non adhérents de parti ou 31% aux militants du mouvement citoyen et 32% à ceux de l'ADEMA.

5.3. Des prérequis électoraux

Le comportement des électeurs peut dépendre de l'observation des relations sociales entre élus et électeurs telles que déjà vécues hier et surtout aujourd'hui, voire de relations non encore observées mais déjà idéalisées dans la conscience sociale des électeurs. Aussi, l'intention électorale dépend-elle, au-delà de l'intérêt à la chose publique, de la confiance envers les hommes politiques et de la performance du Gouvernement ou des élus à satisfaire les besoins des populations.

Au chapitre des relations sociales, les citoyens accordent de l'importance à l'écoute et au contact sur le terrain. Ainsi, 81% d'entre eux estiment que les élus devraient écouter l'opinion de leurs électeurs et faire ce qu'ils demandent. Seulement 18% pensent le contraire et 1% sont sans opinion (Tableau 5.3.1).

Tableau 5.3.1. Les élus devraient écouter l'opinion de leurs électeurs et faire ce qu'ils demandent

	%
Non	18
Oui	81
Ni oui ni non	1

Les personnes interrogées n'ont pas le sentiment que les élus font de leur mieux pour les écouter. Seulement 54% d'entre elles pensent que les députés écouteront leurs concitoyens. Par contre, les conseillers communaux seraient jugés (73%) plus à l'écoute de leurs électeurs (Tableau 5.3.2).

Tableau 5.3.2. Les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter les gens

	Non	Oui	Ne sais pas
Députés	34	54	12
Conseillers communaux	21	73	6

Le déficit d'écoute induit chez le citoyen le rejet des consultations électorales comme réponse à l'offre de démocratie à lui faite par les nouvelles classes dirigeantes. Ce rejet est d'autant plus fort (taux d'abstention record) que la demande de démocratie du citoyen est jugée irrecevable par ces classes dirigeantes. Cette irrecevabilité ne s'accompagne d'aucune pédagogie ni d'aucun effort de convaincre le citoyen de l'inefficacité de sa demande de démocratie en terme de coût-avantage. Dans ce contexte, les populations ne s'estiment jouer aucun rôle central en terme de désignation ou de contrôle des candidats et de fixation des règles d'éligibilité, car réduites à exécuter le simple geste banal de mettre le bulletin dans l'urne.

Pour ce qui est de la visite de terrain, environ 90% des répondants trouvent que le député devrait consacrer de son temps à visiter sa communauté, à raison de 42% une fois par mois, 19% tout le temps, 18% une fois par an et 11% une fois par semaine (Tableau 5.3.3). Les régions de Kidal et de Mopti seraient plus exigeantes sur ce point.

Tableau 5.3.3. Combien de temps votre député devrait consacrer à visiter sa communauté

	Jamais/ pas nécessaire	Une fois par an	Une fois par mois	Une fois par semaine	Tout le temps	Ne sais pas
Milieu						
✓ Urbain	2	13	44	14	15	12
✓ Rural	3	21	41	10	20	5
Région						
✓ Kayes	5	32	45	10	6	2
✓ Koulikoro	3	18	40	18	19	2
✓ Sikasso	2	15	45	9	23	6
✓ Ségou	2	23	44	7	20	4
✓ Mopti	3	14	25	12	32	14
✓ Tombouctou	2	20	46	6	20	6
✓ Gao		14	52	10	22	2
✓ Kidal			20	20	60	
✓ Bamako	3	8	49	14	6	20
Total	3	18	42	11	19	7

Dans la pratique, les députés ne visiteraient leur circonscription électorale que très rarement. Ils sont dits ne l'avoir jamais fait dans 35% des cas, l'avoir fait une fois par an pour 24% des répondants (Tableau 5.3.4). Les régions de Kayes et de Koulikoro enregistreraient les plus faibles fréquences de visite de terrain des députés.

Tableau 5.3.4. Combien de temps votre député passe dans sa circonscription électorale

	Jamais/ pas nécessaire	Une fois par an	Une fois par mois	Une fois par semaine	Tout le temps	Ne sais pas
Milieu						
✓ Urbain	27	15	20	4	5	29
✓ Rural	38	27	11	4	4	16
Région						
✓ Kayes	51	35	10	2		2
✓ Koulikoro	46	24	13	7	5	5
✓ Sikasso	31	21	14	4	5	25
✓ Ségou	28	18	12	3	7	32
✓ Mopti	31	32	9	4	5	19
✓ Tombouctou	32	35	12	2	2	17
✓ Gao	32	32	12	2	4	18
✓ Kidal	33	33	17			17
✓ Bamako	23	4	28	5	4	36
Total	35	24	14	4	4	19

Un autre élément fondamental du prérequis électoral demeure la performance du Gouvernement à répondre aux préoccupations des populations. Sur un nombre important de ces préoccupations, le Gouvernement enregistre de très faibles scores (Tableau 5.3.5). Il est mal jugé en ce qui concerne la sécurité alimentaire (78%), le maintien de prix stables (75%), la réduction des inégalités sociales (67%), la création d'emploi (55%) ou la gestion de l'économie (51%).

Tableau 5.3.5. Combien le Gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes

	Mal	Bien	Ne sais pas
Sécurité alimentaire	78	21	1
Maintien des prix stables	75	23	2
Réduction du fossé entre riche et pauvre	67	31	2
Création d'emplois	55	39	6
Gestion de l'économie	51	42	7
Lutte contre la corruption au sein du Gouvernement	50	39	11
Fourniture d'eau aux ménages	43	55	2
Réduction de la criminalité	37	61	2
Satisfaction des besoins d'éducation	27	71	2
Amélioration des services de santé de base	24	75	1
Lutte contre le VIH/Sida	10	81	9

Toutes ces mauvaises appréciations des performances du Gouvernement sont pires en 2005 qu'en 2002. Dans les 5 premiers domaines précités, les scores étaient en 2002 de respectivement 61, 57, 56, 41 et 36%. En dépit des améliorations perçues dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité intérieure, le manque de performance dans les activités économiques entraînera probablement la non participation électorale. Tout se passe comme si l'Etat disait aux citoyens "débrouillez-vous" tout en leur demandant de fortifier la démocratie par leur participation massive à des élections dont les élus joueront le rôle d'Etat.

Le peu de performance des élus communaux à satisfaire les préoccupations de leurs mandants n'est pas de nature à inverser l'appréciation des dirigeants par les électeurs. Les maires sont jugés peu performants en matière d'entretien des routes alors qu'ils le seraient en matière de collecte de taxes locales (Tableau 5.3.6).

Tableau 5.3.6. Combien votre mairie répond aux préoccupations suivantes

	Mal	Bien	Ne sais pas
Entretien des routes	56	38	6
Maintien de la propreté	45	51	4
Gestion des budgets communaux	34	40	26
Collecte des taxes locales	21	68	11

Conclusions

L'attachement des maliens à la démocratie ne fait certainement pas de doute même si l'intensité de cet attachement fléchit au fur et à mesure de l'accumulation des difficultés de la vie que la démocratie se montre incapable de résoudre. Aussi, le pays continue-t-il d'être jugé démocratique même si une majorité de citoyens pensent que cette démocratie présente des difficultés, mineures ou majeures. Il n'y a donc pas rejet de la démocratie mais certainement rejet de la façon dont elle fonctionne actuellement au Mali.

Le consensus actuel prôné par le pouvoir n'est pas de nature à améliorer ce fonctionnement parce que comportant des risques politiques et juridiques susceptibles de contrarier le processus démocratique, entre autres le risque d'un retour au clientélisme au mépris de la recherche effrénée de la performance. L'absence de développement économique qui en résulte compromet l'avancée de la démocratie avec une rupture nette entre les électeurs et les dirigeants qui perdent toute emprise sur la vie réelle des citoyens.

Le déficit d'écoute induira chez le citoyen le rejet des consultations électorales comme réponse à l'offre de démocratie à lui faite par les nouvelles classes dirigeantes. Ce rejet est d'autant plus fort (taux d'abstention record) que la demande de démocratie du citoyen est jugée irrecevable par ces classes dirigeantes. Cette irrecevabilité ne s'accompagne d'aucune pédagogie ni d'aucun effort de convaincre le citoyen de l'inefficacité de sa demande de démocratie en terme de coût-avantage. Dans ce contexte, les populations ne s'estiment jouer aucun rôle central en terme de désignation ou de contrôle des candidats et de fixation des règles d'éligibilité, car réduites à exécuter le simple geste banal de mettre le bulletin dans l'urne.

Ainsi, le comportement des électeurs dépendra de l'observation des relations sociales entre élus et électeurs telles que déjà vécues hier et surtout aujourd'hui, voire de relations non encore observées mais déjà idéalisées dans la conscience sociale des électeurs. Aussi, l'intention électorale dépend-elle, au-delà de l'intérêt à la chose publique, de la confiance envers les hommes politiques et de la performance du Gouvernement ou des élus à satisfaire les besoins des populations.

Malheureusement, au Mali, la préoccupation majeure a jusqu'ici été le multipartisme et l'organisation régulière des élections, au détriment de la performance de la démocratie à satisfaire les besoins essentiels des populations.

La confiance en la légalité et le rejet de la violence sont des atouts à utiliser pour résoudre les problèmes des populations. A défaut, la démocratie peut être mise à mal dès lors que la classe politique abuse de la patience des citoyens en privilégiant le discours au détriment d'actes concrets répondant aux aspirations des différentes couches de la population. Les événements de 1991 donnent plus d'une leçon à ce titre. Les difficultés quotidiennes de la vie et l'érosion de la confiance aux institutions qu'elles peuvent engendrer à la longue précipitent de tels événements.

Références bibliographiques

Afrobaromètre (2005): Manuel de recherche Afrobaromètre – Pour les enquêtes du Round 3, mars 2005 – février 2006, Bamako, mars

Afrobaromètre (2003): Démocratie et légitimation du marché – Rapport Mali d'enquête Afrobaromètre, décembre 2002, in Les GREAT Cahiers, n° 6, Bamako juillet-septembre

Afrobaromètre (2001): Les perceptions populaires de la bonne gouvernance au Mali, Bamako, 31 mars

El Khazzar Aziz (2004): Gouvernance et approche territoriale – Pour une nouvelle stratégie de développement, Séminaire conjoint CAFRAD/OFPA sur la clarification des missions de l'Etat, de la société civile et du secteur privé dans la gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté en Afrique, Tanger, 24-27 mai

Thanh-Huyen Ballmer-Cao (2001): Micropolitique/Comportement humain, Université de Genève

Banque Mondiale (2002): Recommandations visant à renforcer le programme anti-corruption, Mali,

Denis Barbet (2005): Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie, CNRS UMR 5206

Pierre Bréchon (2000): L'Europe face au déficit démocratique – L'abstention aux élections européennes du 13 juin 1999

M. Coulibaly, A. Diarra (2003): Sondage sur la démocratie et le processus électoral au Mali, PNUD/MATCL, Bamako, mars

D. Diawara (1994): Les grands textes de la pratique institutionnelle de la 3^{ème} République, Société malienne d'édition

Pauline Dion (2002): Rapport de la mission en éducation civique au Mali – Etape de prospection, Bamako, novembre

François Doligez (2004): D'Iribarne et Boyer – Deux références utiles pour la réflexion sur la gouvernance et le changement institutionnel, IRAM, janvier

Eric Forgues (2004): Capital social, gouvernance et rationalisation des pratiques communautaires – Outils théoriques et méthodologiques, Cahier de recherche Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, août

Tchabouré Aimé Gogué (2001): Gouvernance en Afrique – Etats des lieux, Etudes et recherches économiques n° 67, Banque africaine de développement

Serge Halimi (2002): A crise du marché, remèdes de marché ..., Le monde diplomatique, septembre, p.3

Helvetas (2002): La décentralisation au Mali – 50 questions-réponses, Programme d'appui à la décentralisation, Bamako

François Héran (1997): Les intermittences du vote – Un bilan de la participation de 1995 à 1997, Insee Première, n° 546, septembre

S.P. Huntington (1996): Troisième vague – Les démocratisations de la fin du XX^{ème} siècle, Nouveau Horizons

IAD (1997): Bonne gouvernance et développement en Afrique, Ed. Démocraties africaines, Dakar

IRD, Métagora, DIAL (2004): Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté – Eclairage méthodologique et analytique à partir des résultats de trois projets régionaux, Bamako, juin

Sharon Jeannotte (2003): Se pointer – Le capital social et le capital culturel dans la vie de tous les jours, Colloque "Faire compter la culture – Examiner les éléments constitutifs de la citoyenneté culturelle", 14-15 novembre

Daniel Kaufman (2005): 10 idées reçues sur la gouvernance et la corruption, Finances et développement, septembre

Jean-Dominique Lafay, Martial Foucault (2004): Présidentielle américaine – Heurs et malheurs de la prévision électorale, Les Echos n° 19287 du 17 novembre, p.15

L'ESSOR (2002): La DGE rencontre les partis politiques – Et si on parlait d'argent, S. Doumbia, 19 novembre

L'ESSOR (2002): L'évaluation des élections par CRI 2002 – La critique est sans concession -, S. Badiaga, p. 3, 14 novembre

Gabriel Lippmann (2000): L'analyse du sondage, *Projet Elections*, pp. 279-315

Félix François Lissouck (2002): L'évolution politique et institutionnelle récente au Mali – Les leçons d'une expérience démocratique, Université Jean Moulin Lyon 3

MATCL/PNUD (2005): Rapport sur l'état des lieux de la déconcentration et le suivi-évaluation e la décentralisation – La décentralisation/déconcentration deux maîtres mots de l'administration

Martine Molet (2003): Participation électorale en 2002 – La moitié des électeurs ont voté à tous les tours, *INSEE Bourgogne Dimensions*, n° 100, janvier

Francis Moreault (2004): Penser la démocratie dans un contexte mondialisé – La gouvernance à l'épreuve du politique, Conférence de la chaire MCD, UQAM, 18 novembre

P. Norris (1999): *Critical citizens – Global support for democratic governance*, Oxford

Jean-Louis Pan Ké Shon (2004): Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France, *Population-F*, 59(1), pp.147-160

Antoine Roger (2000): Le comportement électoral dans les pays d'Europe centrale et orientale – A la recherche d'un modèle explicatif, *Le cours de la recherche*, Bordeaux

F. Roubaud (2002): "Mesurer" la gouvernance et la démocratie – L'apport des enquêtes auprès des ménages, *DIAL*, Munich, 21-23 janvier

F. Roubaud (2000): Enquêtes auprès des ménages et élections politiques dans les pays en développement – L'exemple de Madagascar, *AISO*, Montreux, 4-8 septembre

Denis Saint-Martin (2003): La gouvernance en tant que conception de l'Etat de la 'troisième voie' dans les pays anglo-saxons, Séminaire sur la gouvernance, Mexico, 12-13 juin